

LES « LACS SACRÉS » ET L'OR DES TECTOSAGES DE TOULOUSE À TRAVERS LES SOURCES LITTÉRAIRES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE, DU MOYEN ÂGE ET DE L'ÉPOQUE MODERNE

Par Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Patrice CABAU,
Philippe GARDES, Henri MOLET et François QUANTIN *

Commentant la prise de *Tolossa* en 106 avant notre ère par une armée romaine commandée par *Q. Servilius Caepio*, les sources antiques, grecques et latines, insistent sur un aspect particulier de cette expédition : le pillage de l'Or de Toulouse, souvent réputé d'origine delphique. Tous les auteurs s'accordent pour dire que le métal avait été stocké dans un ou des sanctuaires, mais également, selon deux d'entre eux, jeté dans des *limnai* (Strabon) ou dans un *lacus* (Justin).

Ce sont là les fameux « lacs sacrés » ou « étangs sacrés » des Tectosages/Tolosates. De nombreuses études leur ont été consacrées et l'on s'est efforcé, depuis le Moyen Âge, de redécouvrir leur emplacement, sans succès jusqu'à présent (1).

Or si le texte de Strabon a fait l'objet de multiples éditions et commentaires, l'apport de Justin, comme celui des sources toulousaines du Moyen Âge et de la Renaissance qui en découlent, a souvent été négligé, voire nié, considérant qu'il ne s'agissait que d'avatars tardifs et déficients du témoignage strabonien, lui-même parfois considéré comme une retranscription fidèle de Poseidonios d'Apamée. Pourtant, un examen détaillé du corpus des sources montre que Justin, pour ce récit, ne dépend pas de Strabon, pas plus que les sources de l'Antiquité tardive ou du Moyen Âge : Strabon n'a été redécouvert en Occident, à travers une traduction latine italienne, qu'à la fin du XV^e siècle. Peut-être a-t-on surestimé la valeur « journalistique » du passage de Strabon, qui ne fait pas ici véritablement œuvre d'historien et qui compile des sources disparates que l'on ne peut toujours identifier. Sans doute aussi n'a-t-on pas suffisamment pris en compte les rapports entre Strabon et Diodore de Sicile au sujet de l'or gaulois. Sans entrer ici dans le détail de ces sources grecques, et avant d'aborder Justin et les traditions toulousaines, il peut paraître utile de faire en préalable quelques remarques.

* Communication présentée le 6 décembre 2005, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2005-2006 », p. 236.

1. Cette étude est en gestation depuis le printemps 2000. Nous avons présenté la finalité et les premiers acquis de notre recherche dans une courte communication faite à la séance du 20 mars 2001 de la Société Archéologique du Midi de la France. Nous y émettions l'hypothèse que les « lacs » tolosates des textes anciens, dont l'existence n'a jamais pu être matériellement démontrée, pourraient en réalité désigner des dépôts en fosse de richesses. La complexité du sujet nous a paru impliquer la mise en place d'une équipe : un spécialiste des cultes grecs (François Quantin), un archéologue protohistorien spécialiste du Toulousain (Philippe Gardes), un antiquisant travaillant aussi sur les textes et les données historiographiques (Jean-Luc Boudartchouk), ainsi que des historiens de Toulouse (Patrice Cabau, Henri Molet). Nous ne présentons ici qu'une partie des résultats obtenus, essentiellement ceux issus de l'analyse des sources latines depuis Justin, conjuguée à une approche historiographique critique du dossier. Ils constituent un préalable au réexamen détaillé des sources grecques (notamment dans le cadre de l'A.C.R. « Les origines de *Tolosa*. Culture et société dans la région de Toulouse du Bronze final à l'époque augustéenne », dirigé par M. Vidal), et des données archéologiques utiles au débat. Dans cette longue enquête, jalonnée de difficultés parfois inattendues mais toujours fécondes en enseignements, nous tenons à remercier M. Vidal qui nous a permis d'utiliser sa documentation inédite et a bien voulu suivre, dans le cadre rare d'un dialogue fructueux, franc et ouvert, ce travail aux différents stades de son élaboration. Nos remerciements vont également à M^{mes} G. Cazals, A.-V. Gilles-Raynal, L. Bruxelles, MM. V. Kruta, M. Passelac et J.-Cl. Richard.

Propos liminaire : que retenir des récits des géographes grecs (Strabon, Diodore de Sicile, Timagène et Poseidonios) ?

Les limnai de Strabon

Au premier abord, tout paraît clair dans l'affaire relatée longuement par Strabon (*Géographie*, IV, 1, 12-14) où le géographe utilise de manière explicite les œuvres de Timagène et celles de Poseidonios, en les opposant sur l'origine de l'*aurum Tolosanum*. Le thème est l'occasion d'un *logos* ethnographique. Après avoir situé la région habitée par les Tectosages, dont la terre « regorge d'or », Strabon, constatant que d'autres Tectosages sont connus dans la région d'Ancyre en Phrygie, estime que les deux peuples n'en font qu'un, et propose une migration de la tribu occidentale vers l'Asie Mineure, à la suite d'une crise (*stasis*) paradoxalement due à l'opulence de cette tribu. Puis le géographe rapporte différentes opinions sur l'origine de l'Or de Toulouse, sans lui donner la dimension proverbiale que le thème aura plus tard, mais en rendant compte déjà, sous le nom de Timagène, du caractère moralisateur du motif : « On raconte au sujet des Tectosages d'une part qu'ils ont participé à l'expédition militaire contre Delphes, et on dit d'autre part que les trésors (*thesouroi*) découverts chez eux par le général romain Cæpio dans la ville de Tolôssè étaient une partie des richesses (*kremata*) de là-bas, mais augmentées par les gens sur leurs biens propres pour des consécration destinées à rendre propice la divinité. C'est pour cette raison que Cæpio, les ayant touchées, avait fini sa vie dans le malheur, exilé par sa patrie comme sacrilège, et, ayant laissé comme descendance des filles, il arriva qu'elles se prostituèrent, comme le rapporte Timagène, et disparurent honteusement (2) ».

Or, Poseidonios, lu par Strabon qui poursuit son discours, « rapporte en effet que les richesses (*kremata*) découvertes à Tolôssè atteignaient une valeur de 15 000 talents, qu'elles étaient déposées dans des enclos (*sèkos*) et dans des lacs sacrés (3) (*limnai hierai*), et qu'elles n'étaient pas composées d'objets façonnés, mais d'or et d'argent non travaillés. » Le géographe ajoute : « En revanche, comme l'ont dit notre auteur [Poseidonios] et beaucoup d'autres, la région étant riche en or, et les gens craignant les dieux et vivant sans magnificence, il y avait des trésors (*thesouroi*) en de nombreux endroits de Celtique (4). Les lacs (*limnai*) offrant avant tout l'inviolabilité à ces trésors (*thesouroi*), ils y jetaient des masses d'argent ou même d'or. Ce qui est sûr c'est que les Romains, devenus maîtres des lieux, mirent en vente les lacs (*limnai*) au nom de l'État, et que de nombreux acheteurs découvrirent des meules d'argent travaillées au marteau (5). Dans Tolôssè même, le sanctuaire (*hierom*) aussi était saint, honoré scrupuleusement par les peuples voisins des alentours, et les richesses (*kremata*) abondaient, parce que nombreux étaient ceux qui déposaient des offrandes, et que personne n'osait y porter la main ». Ce texte paraît clair. Mais en réalité, si la traduction ne pose pas de difficultés majeures, deux éléments, principalement, obscurcissent la compréhension du texte : les « lacs sacrés », dont la fonction serait celle de *thesouroi*, et les « meules d'argent » découvertes ultérieurement par les Romains dans les *limnai*. Rappelons que la description de Strabon, qui compile des sources hétérogènes et probablement d'époques différentes, n'est pas autoptique ; pas plus que celle de Poseidonios.

Diodore de Sicile et Poseidonios

Il nous semble fondamental de joindre au dossier un passage de Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 26, 1-27), probablement inspiré par les remarques de Poseidonios (et/ou d'autres sources) à propos des sanctuaires de Celtique. Né vers 90 av. notre ère, et mort autour de 30, Diodore de Sicile fait preuve le plus souvent de fidélité à l'égard de ses sources. Dans le Livre V, essentiellement consacré aux îles, l'auteur consacre pourtant un développement ethnographique important à la Gaule, à la Celtibérie, à l'Ibérie et à la Ligurie. Selon Diodore, la Gaule, pauvre en argent, regorge en revanche d'or, dont les gisements sont facilement exploités, dans les rivières en

2. À bien lire Strabon, Timagène ne parlerait donc pas de *limnai*.

3. Ces *limnai hierai* sont donc dans la ville même de Tolossè [c'est-à-dire aujourd'hui, selon nous, l'oppidum de Vieille-Toulouse], tout comme les enclos et un sanctuaire cité plus loin.

4. Ce qui est la leçon de tous les manuscrits. Il n'y a donc pas lieu de supprimer ces deux derniers mots.

5. Strabon paraît citer ici une autre source, qu'il n'identifie pas mais présente comme plus fiable. Si l'on suit le texte, l'on se trouve toujours « en Celtique » ; on ne peut exclure que Strabon ne fasse ici référence non au pillage de Caepio mais à la conquête de la Gaule et à ses lendemains, cf. SÜETONE, *Vie des douze Césars*, I, César, 54. Cette digression à travers le temps et l'espace expliquerait le retour un peu brutal à l'affaire toulousaine de 106 av. notre ère à la phrase suivante.

particulier. L'historien attribue deux usages à cet or : la confection de parures pour les femmes et les hommes et le dépôt d'offrandes aux dieux dans les sanctuaires. Cette seconde destination de l'or est ainsi commentée par Diodore : « Chez les Celtes de l'intérieur des terres existe une pratique aussi singulière que contraire à l'idée que l'on se fait habituellement des enceintes des dieux ; en effet, dans les sanctuaires et les enceintes sacrés sur leur territoire, une grande quantité d'or a été jetée en consécration aux dieux, et aucune personne de la région ne porte la main dessus, en raison de la crainte des dieux, bien que les Celtes aiment l'argent au plus haut point ».

Diodore et Strabon : deux éclairages croisés

Diodore considère, de la même manière que Poseidonios, que l'or des Celtes est natif, et qu'il est recherché pour être offert aux dieux. Pour expliquer ce trait culturel, et le fait que l'or soit protégé par un interdit, l'historien évoque aussi la *deisidaimonia* des Celtes. Remarquons également que les offrandes sont jetées, comme chez Poseidonios, même si le verbe employé est différent. L'acte de consécration ou de dépôt d'une offrande est donc un jet, une *ripè* ; il n'est donc pas ici question de traduire « jeter » par « immerger », puisque la mention de lacs est absente. Aux enceintes sacrées – *téménos*, alors que Poseidonios écrit *sèkos*, dont le sens est très proche – et aux sanctuaires des dieux ne sont pas adjoints chez Diodore des « lacs sacrés » ; en revanche, l'historien d'Agyrion rapporte clairement des faits celtes, ce qui est aussi le cas de Poseidonios, en particulier si l'on conserve, en bonne méthode, « en de nombreux endroits de Celtique ». Les éléments topographiques des sanctuaires des Celtes continentaux s'articulent plus simplement chez Diodore : on jette du métal précieux dans les sanctuaires (*hieron*) et dans les enceintes sacrées (*téménos*), qui sont donc deux lieux de dépôt des offrandes. Ce passage suggère que le *sèkos* et le *téménos* sont deux structures de même nature dont la fonction est identique : délimiter un espace consacré et contenir les offrandes.

En résumé, Toulouse gauloise possédait un sanctuaire principal, vénérable, et suffisamment proche des modèles méditerranéens pour être désigné par le mot *hieron*, et deux types de lieux de dépôt, des enclos et des « lacs », dont rien ne nous permet, en réalité, d'explicitier la spécificité respective.

Justin et Orose : le socle des légendes toulousaines

Si l'*aurum Tolosanum* acquiert rapidement une valeur proverbiale dans l'Antiquité romaine, les récits des événements toulousains de 106 av. notre ère qui nous sont parvenus sont rares. Aulu-Gelle au II^e siècle (*Noctes Atticae*, III, 7), et surtout au siècle suivant l'historien Dion Cassius (*Histoire romaine*, Fragment 90 du Livre XXVII, conservé sous forme de citation par un auteur postérieur) évoquent avec quelques détails l'épisode du pillage de l'Or de Toulouse et des sanctuaires de la ville, mais ne soufflent mot des *limnai* straboniens. Seul Justin, abrégiateur tardif de Trogue-Pompée, atteste l'existence d'un *Tolosensem lacum*, source de bien des légendes médiévales. Orose, qui s'inspire ici de Justin, parle lui d'un *templo Apollinis*, identifié à l'église de La Daurade au Moyen Âge.

Justin, Epitoma Historiarum Philippicarum, XXXII, 3-4

Justin, auteur probablement gaulois que l'on situe entre l'époque des Antonins et le IV^e siècle (6), n'est connu qu'à travers son *epitome des Histoires Philippiques* de Trogue-Pompée. On considère généralement que Justin reproduit assez fidèlement certains passages du texte de Trogue-Pompée, mais l'on n'a pas de certitude au sujet de l'épisode toulousain qui est inclus dans une partie visiblement résumée par l'abrégiateur. Toutefois le *Tolosensem lacum* a peu de chances d'être un apport de Justin et l'on doit donc considérer que l'occurrence vaut pour l'époque augustéenne. Les manuscrits de Justin sont fréquents au haut Moyen Âge et au Moyen Âge, notamment en Gaule ; ils sont parfois reproduits avec l'œuvre d'Orose. Le texte de l'épisode toulousain est clair ; il n'offre que des variantes insignifiantes et aucune à notre connaissance pour *Tolosensem lacum*.

6. Justin est cité à la suite de Trogue-Pompée par JÉRÔME (*Pr. in Danielelem*), AUGUSTIN (*De civitate Dei*, IV, 9), OROSE (*Hist.* I, 8 ; I, 10). Plus tard, ISIDORE DE SÉVILLE (*Libro de natura rerum*) cite seulement Justin, mais JORDANES (*Hist. Goths*) se réfère encore à Trogue-Pompée. (Cf. SANTI AMANTINI 1981).

Texte :

Édition Otto Seel, *M. Iuniani Iustini epitoma Historiarum Philippicarum Pompei Trogi, accedunt prologi in Pompeium Trogum*, Teubner, Stuttgart, 1985, p. 236-237.

« Tectosagi autem, cum in antiquam patriam Tolosam venissent comprehensique pestifera lue essent, non prius sanitatem recuperavere quam aruspicum responsis moniti aurum argentumque bellis sacrilegiisque quaesitum in Tolosensem lacum mergerent, quod omne magno post tempore Caepio, romanus consul, abstulit. Fuere autem argenti pondo centum decem milia, auri pondo quinquies decies centum milia. Quod sacrilegium causa excidii Caepioni exercituique eius postea fuit. Romanos quoque Cimbrici belli tumultus velut ultor sacrae pecuniae insecutus est ».

Traduction :

E. Chambry et L. Thély-Chambry, *Justin. Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée*, Paris, éd. Garnier, 1936, revue.

« Comme les Tectosages étaient parvenus à Toulouse, leur ancien pays natal, et qu'ils y avaient été saisis d'une funeste épidémie, ils ne recouvrèrent pas la santé avant d'avoir, avertis par les réponses de leurs haruspices, précipité dans le *lacus* de Toulouse l'or et l'argent qu'ils avaient acquis par leurs guerres et leurs actes sacrilèges; relativement à quoi, longtemps après, tout fut emporté par Caepio, consul romain; il y avait, en poids, cent dix mille livres d'argent et cinq millions de livres d'or. Ce sacrilège causa par la suite la mort de Caepio et la perte de son armée, et l'invasion soudaine des Cimbres tomba sur les romains eux-mêmes, comme une vengeance des richesses sacrées ».

Commentaire :

Ce court récit est sans doute tributaire de diverses sources, dont peut-être des sources grecques sans que l'on puisse savoir quel auteur il démarque, mais aussi et surtout des sources romaines. La mention d'haruspices, la notion de sacrilège qui court au long du texte, induisent un univers de pensée proprement romain: le récit est composé dans une optique morale et proverbiale courante à l'époque de Trogue-Pompée. Ce dernier, Gaulois né chez les Voconces, pouvait avoir quelques lumières sur la Toulouse de son temps (7). L'expression *Tolosensem lacum* ne peut être rendue que par « le *lacus* de Toulouse ». Étudiant le vocabulaire de Justin, O. Eichert (1967, p. 185) traduit *Tolosensem* par: « *zur Stadt Tolosa gehörig, tolosensis* ». Justin emploie ailleurs le mot *lacus* pour désigner deux lieux: la Mer Morte (*lacus Asphaltites*, 36, 3, 6) et le lac Trasimène (*Trasimenum lacum* 29, 2, 7). Pour rendre « marais », l'auteur utilise *palus* (2, 3, 14; 42, 3, 9; 44, 1, 10: [parlant de la Gaule] *plerique etiam divites auro, quod in paludibus vehunt*). Le *Tolosensem lacum* ne peut être purement et simplement assimilé aux *limnai* du récit Strabonien: les termes ne sont pas exactement synonymes (l'on aurait attendu plutôt *palus* ou *stagnum*) et Justin emploie le singulier. Or le mot *lacus* possède des sens variés: « réservoir, bassin, cuve », « lac, étang », « réservoir d'eau, fontaine, citerne, puits » (8), voire « fosse, cavité » et tardivement même « prison, tombe »; seul ce dernier sens peut être écarté avec certitude (9). En ce qui concerne l'emploi du verbe *mergo*, outre le cas toulousain, on trouve ailleurs chez Justin le sens de « couler, sombrer, immerger » (2, 12, 26; 36, 3, 7; 42, 3, 9); ce verbe, qui peut signifier « plonger », mais aussi « enfoncer, enfouir », induit toujours une idée de profondeur (10).

Au-delà de la traduction « neutre » que nous avons retenue ci-dessus, l'on peut proposer deux traductions plus explicites, sans que l'on puisse trancher entre elles: « immerger dans le lac » ou « jeter dans le puits/la fosse ». Tout dépend du mot présent dans la source de Trogue-Pompée: *lacus*? *laccus/lakkos*? *limen*?

7. Le terminus *ante quem non* de l'œuvre de Trogue-Pompée est l'an 9 av. notre ère. Son père avait servi dans l'armée césarienne durant la guerre des Gaules (DUVAL 1971, s.v., p. 310-313). Il écrit donc *vel plus vel minus* au moment de la création de la ville romaine de *Tolosa* mais l'on ne sait s'il connaissait les lieux, ni le site de l'ancienne *Tolossa*. Justin ne pouvait que situer l'action dans la ville romaine de son temps.

8. Cf. par exemple en ce sens, une inscription latine découverte au nord de Rome, à Narnia, publiée par H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, II-1, Berlin, 1906, n. 5446, p. 367: Q. Lae[lius?].f.Pal. Pietas, | C. Vibi[us.f. P]ap. Secundus | IIIIvir. [quinq.? e]x stipe quae ex | lacu v....[e]xsepta erat, | signum....[c]jurarunt, valvas | ahenea[s]...s et superlimen [la]lpide[um] et fastigium m.. | cum adorn[aver.] | ...[Q. Volu]sio P. Corn[el]io cos.]. Plus près de Toulouse, une inscription de Murviel-les-Montpellier mentionne un *lacum* (dans le sens probable de « réservoir, bassin »), qui a fait l'objet d'une réparation (Gayraud et Richard 1982); nous remercions J.-Cl. Richard de nous avoir communiqué cette information.

9. Pour *lacus*, cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, TEUBNER, 1900, s.v.; GAFFIOT F. et FLAUBERT P., *Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Paris, 2000, s.v.; ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 2001, s.v.

10. Pour *mergo*, cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Teubner, 1900, s.v.; GAFFIOT F. et FLAUBERT P., *Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Paris, 2000, s.v.; ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 2001, s.v.

Orose, Historiae adversus paganos, V, 15, 25

Orose, né en Espagne vers 390, disciple d'Augustin d'Hippone, écrivit à sa demande sept livres intitulés *Historiae adversus paganos* (= Histoires contre les païens), en 416-417. Dans cet ouvrage de polémique anti-païenne, l'Antiquité pré-chrétienne est stigmatisée comme un cortège de catastrophes en tous genres, auxquelles sont bien sûr mêlés dès que l'occasion se présente les cultes et les divinités païennes. Les *Histoires* d'Orose, rapidement diffusées, étaient très répandues tout au long du Moyen Âge.

Texte :

établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Orose, *Histoires (contre les païens)*, t. II, livres IV-VI, CUF, Paris, 1991, p. 118.

« Caepio proconsule capta urbe Gallorum, cui nomen est Tolosa (11), centum milia ponderis auri et argenti centum decem milia e templo Apollinis sustulit. Quod cum ad Massiliam, amicam populo Romano urbem, cum praesidiis misisset, interfectis clam – sicut quidam contestantur – quibus ea custodienda et peruehenda commiserat, cuncta per scelus furatus fuisse narratur. Unde etiam magna quaestio post Romae acta est ».

« Le proconsul Cépion, ayant pris une ville des Gaulois, nommée Tolosa, enleva du temple d'Apollon cent mille livres d'or et dix mille d'argent. Comme il avait envoyé le trésor avec une escorte à Marseille, ville amie du peuple romain, ceux à qui il l'avait confié à garder et à envoyer ayant été tués en secret – comme certains l'attestent – on dit qu'il vola le tout criminellement. Il s'ensuivit également un grand procès à Rome ».

Commentaire :

Ce passage est le premier texte chrétien à évoquer l'épisode de l'Or de Toulouse. Par certains aspects il apparaît en rupture avec les sources antérieures. L'auteur matérialise à Toulouse un « temple d'Apollon » dont l'existence n'était pas directement admise, ou même suggérée par les sources antérieures. Il était néanmoins clairement sous-entendu, avant Orose, que les richesses de Delphes avaient été (re)consacrées par les Gaulois de Toulouse à la divinité offensée, c'est-à-dire Apollon. De ce dépôt à Apollon, Orose a donc fait un « temple d'Apollon », d'où l'on tire le fabuleux trésor. Ce « temple d'Apollon » d'Orose est quasiment l'équivalent du *lacus* de Justin (qui est justement l'une des sources identifiées du polémiste chrétien) : le lieu sacré où est déposé le trésor.

Faire surgir ainsi, en lieu et place du *lacus*, un temple et une divinité païenne n'est bien sûr pas innocent ; son pouvoir démoniaque, pour Orose, ajoute encore à la noirceur de l'histoire : le pillage de cet or maudit, la fin tragique de l'escorte, les malversations de Caepio et son procès. On notera que la référence delphique a désormais disparu. Or, c'est essentiellement le témoignage d'Orose que vont retenir les auteurs du Moyen Âge comme source principale – sinon unique – au sujet de l'« Or de Toulouse ».

Les auteurs du Moyen Âge : des sources antiques aux légendes toulousaines

Le passage d'Orose, soit directement, soit relayé par des chroniqueurs qui le démarquent fidèlement comme Adon de Vienne à l'époque carolingienne, sert de socle aux légendes toulousaines. Ces dernières ne sont connues que sous la forme qu'elles revêtaient au XV^e siècle. La plus anciennement attestée est celle du temple d'Apollon situé à l'emplacement de l'église de La Daurade ; celles des lacs de La Daurade, de Saint-Sernin et même du Taur procèdent plutôt de Justin et peut-être de sources hagiographiques locales mal maîtrisées.

Adon de Vienne, Chronicon in aetates sex divisum

Adon, devenu archevêque de Vienne en 859/860, décédé le 16 décembre 875, composa entre autres ouvrages une chronique qui commence à l'origine du monde et s'arrête à la date de 867.

11. Variantes de *Tolosa* relevées dans les manuscrits par ARNAUD-LINDET : *tolasa, colossae, holosse, tolosae, tholose, tolossae, tholosa*.

Texte :

Édition: *Bibliotheca Patrum maxima*, XVI, 1852, c. 23-138, spécialement c. 66.

« Aetas quinta. – [...] A Scipione consule capta urbe Gallorum Tolosa, centum millia pondo auri et argenti centum decem millia e templo Apollinis suscepit; quae cum ad Massiliam, amicam populo Romano urbem, misisset cum praesidiis, interfectis clam custodibus, cuncta per scelus furata fuisse narrantur (12). [...] »

Traduction :

« Cinquième âge. – Toulouse, ville des Gaulois, ayant été prise par le consul Scipion (13), celui-ci prit cent mille livres pesant d'or et cent dix mille pesant d'argent qu'il enleva du temple d'Apollon; à ce que l'on raconte, toutes ces richesses, comme il les avait envoyées sous escorte à Marseille, ville amie du peuple romain, ceux qui les gardaient ayant été assassinés en secret, furent volées par une voie criminelle (14). ».

Commentaire :

Ce texte suit quasiment mot à mot celui d'Orose, avec quelques simplifications et une méprise : la transformation de *Caepio* en *Scipio* (mais des manuscrits d'Orose montrent effectivement déjà cette confusion). C'est un jalon chronologique important, montrant que le souvenir de l'épisode de l'Or de Toulouse est toujours cultivé durant le haut Moyen Âge.

Aymeric de Peyrac, Chronique des abbés de Moissac

Aymeric de Peyrac, abbé de Moissac de 1377 à 1406, a écrit vers 1400 une chronique dont une partie concerne l'histoire des abbés de Moissac et des comtes de Toulouse. Elle recèle quelques digressions d'histoire locale, dont un étonnant excursus sur l'origine et les mosaïques de La Daurade, qui fut une dépendance de Moissac.

Édition: *Chronique des abbés de Moissac par Aymeric de Peyrac*, éditée, traduite et annotée par Régis de la Haye, Maastricht-Moissac, chez l'auteur, 1994, p. 350-351.

« Et quia forte ignorant aliqui quid est forte dicere Vaticanum, sciendum quod dicitur Vaticanum quia illi vates sive sacerdotes Apollinis sua caneabant officia coram templo Apollinis, ex mirifico opere auro et vitro laqueatis. Et modo dicitur Sancta Petronillia. Et forte simili artificio et strutura est compacta seu depicta ecclesia Deaurate Tholose, in capite ecclesie principalis, monasterio Moyssiaci subiecta, qui lapides sic varii sanitatem infirmis prestari dicuntur portantibus eos. Et ne murus cappelle predictae ex emillacione lapidum preditorum deformaretur, et ut pulcritudo vetustatis eiusdem conservetur, fuit appositum obstaculum ne faciliter tangerentur ».

Traduction R. de la Haye, revue :

« Et si certains ignorent peut-être ce que signifie le mot « Vatican », il faut savoir qu'il s'appelle « Vatican » parce que les devins (« vates ») ou prêtres d'Apollon chantaient en chœur leurs offices dans le temple d'Apollon, une merveilleuse réalisation d'or et de verre ouvragé en forme de filets. Maintenant il est appelé Sainte-Pétronille. Et c'est sans doute avec un art semblable et sur un même plan que l'église de La Daurade de Toulouse a été solidement construite et ornée. Au chevet de l'église principale, dépendance du monastère de Moissac, les pierres, [de couleur] si variées, donnent la santé, dit-on, aux malades. Et pour que les murs de ladite chapelle ne soient pas enlaidis par l'arrachement desdites pierres, et pour que la beauté de son ancienneté soit conservée, une barrière a été installée pour qu'on ne puisse pas les toucher facilement ».

Commentaire :

C'est la plus ancienne attestation de la tradition médiévale toulousaine qui voyait dans La Daurade un temple païen consacré à Apollon, ultérieurement converti en église. C'est l'or des mosaïques et leurs vertus curatives supposées, entraînant des spoliations, qui est au cœur du récit. Le chroniqueur ne dit pas explicitement que l'église toulousaine était un ancien temple d'Apollon, mais cela découle de la comparaison étroite qu'il fait avec Sainte-Pétronille de Rome : très certainement, la légende du temple d'Apollon à La Daurade existe déjà. Cette tradition est présentée de manière plus claire, cinquante ans plus tard, par Étienne de Gan.

12. Il conviendrait sans doute de corriger en *narratur*, ainsi qu'il est écrit dans la chronique d'Orose, source de ce passage.

13. Il s'agit en réalité de *Q. Servilius Caepio*.

14. Cf. OROSE, *Adversus paganos*, livre V, chapitre 15, § 25.

Étienne de Gan, De fundationibus, tempore, loco et nomine Tholose et Rome, Anglie, Britanie, Narbone et Parisius.

Étienne de Gan, originaire de la cité de Toulouse, de l'Ordre des Frères mineurs, maître en théologie et professeur, composa son traité en 1451/1453 et le dédia à Bernard du Rosier, archevêque de Toulouse (1451-1475), en remerciement des bénéfices que celui-ci lui avait conférés.

Texte : Toulouse, Archives municipales, AA 5, n° 1, f. 1r° - 15v°, spécialement f. 6r°-v° (lignes 232-253) et f. 15v° (lignes 648-654) [transcription de 1539/1540 dans le *Vidimé du Livre blanc de la Maison commune de Toulouse*, d'après une copie collationnée de Denis Moricet, clerc délié, originaire de la ville d'Oléron au diocèse de Luçon, écrite le 22 septembre 1453 à Toulouse en l'ouvroir de Pierre *Scalerii*, notaire à la Cour du sénéchal; nous avons utilisé une transcription obligeamment communiquée par François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse].

« [...] Nichilominus | fit mentio de templis deorum, inter que | precipuum erat templum Appollinis, quod, | ut fertur, tunc [erat] ubi nunc est ecclesia Beate | Marie de Aurate < Deaurate > ; a quo templo, ut ponit | dominus Ado memensis < Viennensis > archiepiscopus, in suis | cronicis, Scipio, consul Rome, capta Tholosa, | centum milia auri pondera < pondo > et argenti decem | milia accepit et secum usque [ad ? Massiliam | transportavit. Hanc hystoriam ponit sanctus | Oresius < Orosius > in *Ormesda* < *Arismetica*? > *mundi*, li[bro] V°, c[apite] XIII° < XV° > in | fine huius. Tholose captio et templi Appollonis < Appollinis > | depredatio facta fuit, ut idem dominus Ato < Ado > | cronicans ait, anno centesimo quinquagesimo | primo regni Cretorum < Grecorum > Iuda Machabeo in | bello pro legibus patriis et populo Dei | pugnante in Iudea interfecto, de quo plenius | habetur in primo libro Machabeorum; qui | liber, secundum Ysidorum, *Ethimologiarum* | [libro] quinto, inchoat a mundi origine post [6v°] quatuor milia octingentos et tresdecim annos, | in quinta mundi etate. [...] [15v°] [...] Tholosa capta, Scipio, consul Rome, alias | dictus Nasia < Nasica > centum milia auri pondo et | argenti centum decem milia accepit et secum | usque ad Massiliam asportavit et, ibi deuictus | per Tholosanos, quecumque ablata reddidit, tempore | Iude Machabei, secundum Orsium < Orosium > in *Arismetica* | *mundi*. [...] ». (Texte transcrit et établi par P. Cabau).

Traduction :

« Il n'est pas moins fait mention des temples des dieux, parmi lesquels le principal était le temple d'Apollon; celui-ci, dit-on, se trouvait alors à l'endroit où est maintenant l'église Sainte-Marie la Daurade. C'est dans ce temple, comme l'expose monseigneur Adon, archevêque de Vienne, dans sa *Chronique*, que Scipion (15), consul de Rome, après s'être emparé de Toulouse, prit cent mille livres d'or et dix mille d'argent, qu'il transporta avec lui jusqu'à Marseille. Cette histoire est exposée par saint Orose dans l'*Arismétique du monde*, livre V, chapitre 15, à la fin (16). La prise de Toulouse et le pillage du temple d'Apollon eurent lieu, comme le dit monseigneur Adon dans sa chronique, en l'an cinquante et un du règne des Grecs (17), Judas Maccabée ayant été tué à la guerre en Judée, alors qu'il combattait pour les lois de ses pères et le peuple de Dieu (18), de quoi il est plus amplement question dans le premier livre des Maccabées (19); selon le cinquième livre des *Étymologies* d'Isidore (20), ce livre commence quatre mille huit cent treize (21) ans à partir de l'origine du monde, dans le cinquième âge du monde. [...] Toulouse ayant été prise, Scipion consul de Rome, autrement dit *Nasica* (22), reçut cent mille livres pesant d'or et cent dix mille livres pesant d'argent et il les emporta avec lui jusqu'à Marseille; vaincu là par les Toulousains, il rendit ce qu'il avait enlevé, au temps de Judas Maccabée, selon Orose dans l'*Arismétique du monde* ». (Texte traduit par P. Cabau).

Commentaire :

Ce texte prend place dans une dissertation sur Toulouse antique, où l'auteur cite certains des documents qu'il a consultés, dont la *Passio* de Saturnin de Toulouse. Orose et Adon sont pour l'épisode de l'Or de Toulouse ses sources

15. Lire toujours: *Caepio*.

16. OROSE, *Adversus paganos*, livre V, chapitre 15, § 25, cf. *supra*.

17. Soit en 161 avant notre ère.

18. ADON DE VIENNE, *Chronicon in aetates sex divisum*: « [...] anno centesimo et quinquagesimo uno regni Græcorum, regnavit Demetrius Seleuci filius. Hic constituit Alchimum impium in sacerdotio, Juda Machabæo in bello pro legibus patriis et populo Dei pugnante occiso [...] » = *Bibliotheca Patrum maxima*, XVI, 1852, c. 65.

19. Cf. *Biblia sacra juxta vulgatam versionem, Liber I Macchabeorum*, 7-9.

20. ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, livre V, chapitre 39, n° 22: « Ptolemæus, an. XL. Machabæorum liber inchoat primus, IVM. DCCCCXIV. ».

21. Lire: neuf cent quatorze.

22. Surnom dans la famille des Scipions.

principales ; rien n'indique qu'il connaisse Justin. L'identification explicite du temple d'Apollon avec l'édifice de La Daurade y est affirmée pour la première fois. La légende s'enrichit pourtant *in fine* d'un nouvel épisode : la reprise du trésor par les toulousains aux dépens de Caepio, à Marseille. Cette nouvelle péripétie à la gloire des Toulousains paraît induire un retour du trésor à Toulouse.

Les auteurs de la Renaissance : apogée et fin des légendes médiévales

Nicolas Bertrand, en 1515, dans le cadre de son énorme travail de récolement des sources et des traditions toulousaines, présente plusieurs légendes mais aussi des analyses érudites, de manière assez systématique et avec le souci de retranscrire le détail de l'information, quelle qu'en soit sa valeur. Nicolas Bertrand est notamment le premier auteur toulousain à utiliser le témoignage de Strabon, à travers une récente traduction latine. Ultérieurement, De la Perrière, traducteur de Nicolas Bertrand, puis Noguier ont largement contribué à diffuser certaines des légendes et des sources collectées par Bertrand, sous une forme simplifiée ou au contraire amplifiée. Les contradictions présentes dans les différentes traditions médiévales, dont Bertrand se faisait l'écho en les juxtaposant sans les confronter, sont parfois résolues par l'omission des développements contradictoires, voire par leur rectification arbitraire. Les auteurs de la Renaissance retiennent de leurs prédécesseurs l'identification du « temple d'Apollon » d'Orose à l'édifice de La Daurade, identification qui n'a été dénoncée de façon définitive que très récemment. Quant au « lac », il est localisé soit « près du temple d'Apollon », soit sous Saint-Sernin, soit même sous l'église du Taur. Les auteurs du XVI^e siècle (23) insistent beaucoup sur le parallèle entre le pillage du temple d'Apollon à Delphes et celui du temple d'Apollon de Toulouse. Le témoignage de Strabon, d'abord à travers sa traduction latine, est désormais mis à contribution.

Nicolas Bertrand, Opus de Tholosanorum Gestis ab urbe condita (1515)

Nicolas Bertrand, né à Toulouse où il mourut en 1548, bachelier, puis licencié, enfin docteur en droits civil et canon (1506), mena une double carrière de professeur et d'avocat. Capitoul en 1510/1511, cet érudit publia en 1515 ses *Gesta Tholosanorum*, première histoire imprimée de Toulouse et des Toulousains.

Texte : Bertrand, 1515, f. xii r^o-v^o; transcription P. Cabau

« [*xiiir*^o, 1] ¶ De preda thesauri Tholosani a | Scipione affricano versipelle viro et | sacrilego. Atque de ecclesie sancti Salturnini Tholose vasto olim Lacu.

Quum Scipio dux ac consul Romanorum ab obsidione et bello iugurtarum cum Lucio/calpurnio/bellia/consulibus reuenteretur : atque | galliarum partem pertransijsset : Tholosam | inuadens obsedit : et aliquo tempore ten [*xiiir*^o, 2] | | In[uit] : seque regem nominari fecit. Et cum Tholosanorum audaciam hesitaret : proprios lares romanamque vrbe[m] repetere decreuit. Sed non sine | auaritie dolis id extitit factitarum < factitatum > Thesaurus et[e]n[im] reipublice furtim ac latenter substulit : clam-lque discessit : et Massiliam ueniens in Tholosanorum thesauris gloriabatur. Ceterum Tholosani valde amaricati in improbissimum Scipionem grandi armorum strepitu collecto illum Mas[s]iliam vsque persequuntur. Proprios recuperant | thesaurus : interemptisque ac iugulatis multis Scipionis hominibus vix ipse cum paucis fortes et | asperas Tholosanorum manus effugere valuit. | Hanc autem historiam pingit Paulus Orosius in orlmista .i. libro de miseria mundi. capite decimotertio | libri quinti in fine. At vero de huiuscemodi Tholosani recuperatione thesauri quam nonnulli af-|firmant inter historiographos ambiguum sit. | Sunt etenim qui Scipionem cum < eum > thesaurum | per vias indirectas atque improbas ad suos translulisse nec Romanis rationem reddidisse opinantur. Cui vtique opinioni predictus Paulus Orosius diui Augustini discipulus vir sane doctissimi-mus capite allegato assentire videtur : quum dicit. | Scipio proconsul capta vrbe. Gallorum cui nolmen est Tholosa : centum marchas ponderis aulri : et argenti centum et decem e templo Apollinis | substulit. Quod quum

23. Au sujet de l'Or de Toulouse, LA PERRIÈRE évoque les *Nuits attiques* d'AULU GELLE, la *Géographie*, III^{me}, de STRABON, JUSTIN, POSSIDONIUS, le tiers livre du *De nat. Deorum* de CICÉRON, le *De asse* de BUDÉ, les *Chiliades* d'ÉRASME. Érasme a pour sa part trouvé mention de l'or de Toulouse chez AULU GELLE (III, 9, 7), STRABON (IV, 1, 14), JUSTIN (XXXII, 3, 6 sq.), CICÉRON (*De Nat. Deorum*). Il l'interprétait comme une menace « *In eum qui magnis ac fatalibus afficitur malis nouoque ac miserando exitio perit* ». Communication de Géraldine Cazals, que nous remercions vivement.

apud Massiliam amicam | populo Romano vrbem cum presidij misisset: | interfectis clam (sicut quidam contestantur) quibus ea custodienda et peruehenda commiserat | cuncta per scelus furatus fuisse narratur. Vnde | magna questio post/rome acta est. hec ille Ita-lque eius Thesauri a Tholosanis non fuisse factam | recuperationem Pauli Orosij prescriptis ver-lbis sña < ? > erui potest. Verum enimvero vtramque opi-lnionem ita posse sustineri puto. Quis quum eius | thesauri recuperatio interfectis Scipionibus a | Tholosanis maximo cum impetu in Scipionem | (qui solus fuga presidium sibi comparauit) irruentibus facta extiterit: sub dubio fuit a quibus tale | facinus extitit perpetratum. Et Romani procuraltione quidem Scipionis id fuisse factitatum arbitra-lbantur. Sicque improbissimum Scipionem bifalrium furtum fecisse in eo Tholosanorum the-lsauro deprehendi potest. Primum quidem a Tholosanis: alterum vero a Rome legatis illum rolmam perferre volentibus (prothnephias) commisit.

Strabo tamen magnus philosophus atque historicus in [libro] quarto de situ orbis eundem Scipionem | sacrilegum et furem publicum in hec verba asse-lrit. Ipsos quoque Tectosages in expeditionis so-lcietatem contra delphos venisse memorant. Thesaurus etiam penes illos ab imperatore Ro[manorum] Scipione repertos: in vrbe Tholosa deprehensos: ex | eis esse pecunijs partem memorie traditur. Holmines autem ipsos et ex fortunis domesticis adiecis: quibus consecratis deum propicium sibi consilia-lrent < conciliarent > Eas autem quia Scipio attigisse ausus- | fuerat tot aduersis casibus eiectione e Patria vi | tam subuertisse creditum: perinde ac sacrilegio conta [xiiiv°, I] minatum quod turpiter interijisset et in bonorum successio | nem relictos filios inter scorta obscene obligu-lrijisse ac turpiter interijisse: sicuti testis est Timagenes. | Que a Possidonio tradita sunt: verisimiliora dixerim: repertas scilicet Tholose pecunias circiter .XV. | millium talentum fuisse. E quibus partem in secretis | templi sedibus depositam: partem in consecratis | lacubus nullos apparatus habentem: sed aurum | atque argentum inelaboratum. Templum autem Delphicum iam per id tempus exinanitum fuisse: tali-lbus ornamentis a Phocensibus antea spoliatum | Quo tempore sacru[m] commissum est bellum. Quis | si quid relictum fuerat: per multos dispartitum | extitisse. Nec incolumes domum remeasse crediderim tam miserabiliter digressos: postquam e Delphis | discessere: in diuersa dispersos: et seditione discordes | abijisse. Ceterum et hoc ipso atque alijs permultis | ita asserentibus cum regio late auro exuberet: et | homines superstitiosi tenuem vitam agant: e Gallia | passim thesauros habuit. Maxime vero lacus | ipsi tutos a predonibus locos exhibebant: ad quos | auri et argenti pondera dimiserant. Igitur Romani | locorum potiti lacus publice uenundederant. Plerique | dehinc emptores frabrefactas < fabrefactas > ex argento molas | inuenerunt. Erat autem Tholose magne sanctilitatis templum: quod finitimi eximia admodum | ueneratione colebant. Quamobrem offerentibus | plurimis: preciosis muneribus abundabat: et | attingere ea audente nullo. Hec ibi Quibus tantorum | virorum testimonijs palam est gloriosam Tholo-lse vrbem fortitudine/potentia/atque diuitijs inter | ceteras plurimum valuisse.

Ex his itaque iam depictis id sequens quod a | maioribus ipse accepi construi potest. Asserebant | nanque < namque > in sacra diui Saturnini Tholose basilica | lacum olim fuisse maximum: vbi thesauri copia | in rudi quidem materia ac molis maximis serualbatur: et eam ob rem tantis atque profundis colum-lnis aduentante xpo et eius discipulo Saturnino | ecclesiam auctam necnon edificatam esse. Ex eoque | lacu argenti petias integras ab hostibus extractas | et initium fuisse prede in Tholosa commisse. Ad | vltimum vero sacrum thesaurum Delpho. hoc est | Apollini consecratum in temp[l]o (quod nunc Deaulrate ecclesia vocitatur) a Scipione improbissimmo fuisse deprestatum < deprestatum >

Sed verius dici potest in eodem Apollinis tem-|plo lacum fuisse lutosum: qui a Phocensibus terra et lapidibus postmodum obrutus extitit. Que | magis veritati consonant: idque propter Garum-lne fluuium illi templo proximum: cuius adhuc | fundamenta intra Garumnam protenduntur. sed in | dies terra atque edificijs eleuatum fuit solum: sicut | gloriosissima nunc Tholose vrbs se habet: que dietin < ? > | ab annis tringinta < triginta > in vijs et edibus cernitur eleluata/sublimis/eminens/ac pomposa ».

Traduction:

« Du pillage du trésor de Toulouse par Scipion l'Africain (24), homme fourbe et sacrilège. Et du lac immense qui était jadis à l'église Saint-Sernin de Toulouse.

Comme Scipion, général et consul des Romains, revenait du blocus et de la guerre de Jugurtha avec les consuls Lucius, Calpurnius, Bestia (25), et qu'il était passé à travers une partie des Gaules, il marcha sur Toulouse et en fit le siège; il l'occupa quelque temps et s'en fit nommer roi. Comme l'audace des Toulousains le mettait dans

24. Lire toujours: Cépion.

25. Il s'agit en fait d'un seul et même personnage: *Lucius Calpurnius Bestia*.

l'embaras, il décida de regagner sa demeure et la ville de Rome. Mais cela se fit non sans une fourberie provoquée par la cupidité. En effet, il enleva furtivement et secrètement les trésors de la République, partit en catimini et, en arrivant à Marseille, il se faisait gloire de posséder les trésors des Toulousains. Du reste, les Toulousains, fort aigris à l'égard du très malhonnête Scipion, après avoir rassemblé un grand tumulte d'hommes en armes, le poursuivent jusqu'à Marseille. Ils récupèrent leurs trésors; beaucoup des hommes de Scipion furent tués et massacrés, et c'est à peine si lui-même parvint avec un petit nombre à échapper aux mains vigoureuses et rudes des Toulousains. Paul Orose narre cette histoire dans l'*Ormista*, un livre sur la misère du monde, au chapitre treize du livre cinq, à la fin (26). Mais il est vrai qu'un doute existe quant à la récupération de ce trésor de Toulouse, que quelques-uns parmi les historiographes donnent pour certaine. Il y en a en effet qui pensent que Scipion transporta ce trésor chez lui, par des voies détournées et malhonnêtes, sans rendre de comptes aux Romains. C'est certainement à cette opinion que le susdit Paul Orose, disciple du divin Augustin, homme vraiment très savant, paraît se ranger dans le chapitre cité, quand il dit: le proconsul Scipion, ayant pris la ville des Gaulois qui a pour nom Toulouse, enleva du temple d'Apollon cent marcs d'or en poids et cent dix d'argent. Comme il avait envoyé ce butin sous escorte à Marseille, ville amie des Romains, ayant fait assassiner en secret (comme certains l'assurent) ceux à qui il en avait confié la garde et le transport, on raconte qu'il vola le tout par le biais de ce crime. De là s'ensuivit à Rome une grande action en Justice. Fin de citation. Par conséquent, on peut déduire des paroles précitées de Paul Orose que la récupération de ce trésor ne fut pas faite par les Toulousains. Mais, à la vérité, je pense que l'on peut soutenir l'une et l'autre de ces opinions. Comme la récupération de ce trésor eut lieu après le massacre des gens de Scipion par les Toulousains, lorsqu'ils lancèrent leur attaque d'une extrême violence contre Scipion (qui seul se ménagea un secours par la fuite), il y eut un doute sur le point de savoir par qui fut perpétré un tel crime. Et les Romains étaient d'avis qu'il avait été commis sur les ordres de Scipion. On peut voir ainsi que le très malhonnête Scipion se rendit coupable pour ce trésor des Toulousains d'un double vol: le premier, il le commit envers les Toulousains, et l'autre envers les légats de Rome qui voulaient faire transporter ce trésor à Rome (Oh sacrilège!)

Voici cependant en quels termes Strabon, grand philosophe et historien, assure au quatrième livre de sa *Géographie* (27) que le même Scipion fut un sacrilège et un voleur du bien public: on rapporte que les Tectosages eux-mêmes s'associèrent à l'expédition liguée contre Delphes. On rappelle même que les trésors trouvés chez eux par le général romain Scipion et pris dans la ville de Toulouse étaient une partie de ces richesses. Ces hommes eux-mêmes y avaient ajouté de leurs fortunes particulières et les avaient consacrés afin de se concilier la faveur de leur dieu. Mais parce que Scipion avait osé y toucher, il finit ses jours chassé de sa patrie par tant de revers; on croit que, comme souillé par son sacrilège, il mourut dans la honte, et que, concernant son héritage, les fils qu'il laissa dissipèrent ses biens de manière obscène au milieu des prostituées et moururent dans la honte, ainsi qu'en témoigne Timagène. Quant aux faits rapportés par Posidonios, je dirais qu'ils sont plus vraisemblables, à savoir que furent trouvées à Toulouse des richesses d'environ 15000 talents, pour partie déposées dans les chambres secrètes du temple, pour partie dans des lacs consacrés, n'ayant aucun ornement mais consistant en argent et en or non travaillés. Or le temple de Delphes avait dans le même temps déjà été pillé: il fut dépouillé de richesses semblables par les Phocidiens à l'époque où eut lieu la Guerre sacrée; si quelque chose y était resté, cela fut partagé entre beaucoup, et je ne m'imagine pas que rentrèrent chez eux sains et saufs des gens qui s'étaient séparés aussi lamentablement après s'être retirés de Delphes, dispersés en tous sens et divisés par la sédition pendant leur retraite. D'ailleurs, ainsi que lui-même [Posidonios] et de très nombreux autres auteurs l'assurent, étant donné que la région était très riche en or et que des hommes superstitieux mènent une vie simple, il eut des trésors provenant de divers lieux de la Gaule. Surtout, ces lacs offraient eux-mêmes des abris sûrs contre les voleurs, et ils y avaient déposé des quantités d'or et d'argent. C'est pourquoi les Romains, une fois maîtres des lieux, avaient vendu ces lacs au profit du Trésor public. Ensuite, la plupart des acquéreurs trouvèrent des meules d'argent travaillées. Il y avait à Toulouse un temple d'une grande sainteté que les peuples voisins honoraient avec une vénération tout à fait remarquable. C'est pourquoi, comme ceux qui y apportaient des offrandes étaient très nombreux, il regorgeait de dons précieux, et personne n'osait y toucher. Fin de citation. D'après les témoignages de si grands hommes, il est manifeste que la ville de Toulouse jouissait, entre autres, d'une puissance, d'un empire et de richesses considérables.

Aussi, de ce que vient d'être rapporté, on peut échafauder ce qui suit, que j'ai moi-même appris des anciens. Ceux-ci assuraient en effet qu'il y eut jadis sur l'emplacement de la basilique Saint-Sernin un très grand lac où était conservée la masse du trésor, sous forme de matière brute et de très grandes meules. Et de ce fait, à l'approche de la venue du Christ et de son disciple Saturnin, l'église rehaussée de si nombreux et grands piliers n'était pas encore

26. OROSE, *Adversus paganos*, livre V, chapitre 15, § 25.

27. STRABON, *Géographie*, livre IV, chapitre 1, § 13. Nicolas BERTRAND reproduit une traduction en latin de Guarino DE VÉRONE (1374-1460), intitulée *Strabo de situ orbis*, peut-être d'après l'éd. Joannes Vercellensis, datée du 24 avril 1494, p. XXXVIII.

construite. De ce lac furent extraites par les ennemis des pièces d'argent intactes, et c'est ainsi que commença le pillage commis à Toulouse. À la fin, le trésor sacré consacré à Delphes, c'est-à-dire à Apollon, fut volé par le très malhonnête Scipion dans le temple (qui est maintenant appelé l'église de La Daurade).

Mais il est plus raisonnable de dire qu'il y eut sur l'emplacement du même temple d'Apollon un lac boueux, qui fut par la suite comblé par les Phocidiens avec de la terre et des pierres. Cela s'accorde mieux avec la vérité parce que le fleuve Garonne est très proche de ce temple, dont les fondements s'avancent aujourd'hui encore jusqu'à la Garonne. Mais le sol fut progressivement élevé, par la terre et par les constructions, au niveau où se trouve maintenant la très glorieuse ville de Toulouse. Depuis trente ans, dans ses rues et ses maisons, celle-ci se montre élevée, sublime, éminente et majestueuse ».

Commentaire :

Ce texte constitue l'un des chapitres consacrés aux souvenirs de Toulouse dans l'Antiquité. Il comporte clairement deux parties.

La première cite longuement les écrits d'Orose puis de Strabon, dont c'est à notre connaissance la première réapparition dans les sources post-antiques. L'auteur discute la légende toulousaine de la reprise finale du trésor sur Caepio, sans se prononcer véritablement. La traduction latine de Strabon est intéressante quant au vocabulaire employé. Ainsi, les « *sekoï* » sont traduits par « *secretis templi sedibus depositam* », et les « *limai hierai* » par « *consecratis lacubus* », puis par « *lacus* » à la fin du texte.

La seconde partie relate deux légendes toulousaines : le lac de Saint-Sernin et celui de La Daurade.

La légende du lac de Saint-Sernin telle que nous la présente Nicolas Bertrand fait clairement référence au texte de Strabon, dont le contenu est rendu par lui encore plus extraordinaire : un « *lacum maximum* » contient des « *molis maximis* » ; plus tard sont extraites de ce lac des « *argenti pietas integras* ». Or cette version de la légende ne saurait être très ancienne : Strabon n'a été redécouvert en traduction latine qu'à partir de la seconde moitié du XV^e siècle. L'auteur rappelle la construction ultérieure à cet endroit de l'église de Saint-Sernin avec ses « hautes colonnes ».

Mais c'est la légende du lac de La Daurade qui a la préférence de Nicolas Bertrand. Celle-ci ne fait pas directement référence au texte de Strabon, mais paraît au contraire ancrée dans les légendes de Delphes colportées par les auteurs antiques et surtout dans le légendaire propre au sanctuaire de La Daurade. La notion de « lac boueux » ou de « lac bourbeux » est nouvelle ; l'intervention de Phocidiens lorsque le lac est « comblé » ou « recouvert » par « de la terre et des pierres » reste énigmatique. Ces « Phocidiens » sont à coup sûr démarqués par Bertrand du texte de Strabon, où ils sont désignés comme les premiers pilleurs du temple d'Apollon de Delphes. Nicolas Bertrand pensait-il réellement que ces mêmes Phocidiens avaient également pillé son équivalent toulousain ? Ou bien plutôt ces « Phocidiens » désignent-ils en réalité les Romains, ces nouveaux pilleurs des mêmes richesses sacrées d'Apollon ? Y aurait-il également une confusion avec les Phocéens amis de Caepio, vers qui sont dirigés les trésors volés ? Peut-être un peu de tout cela. Enfin dans le cadre d'une petite dissertation personnelle, Bertrand rappelle que les fondations du temple de La Daurade, situé près de la Garonne s'avancent jusqu'au niveau (voire même « en deçà ») du fleuve. De la terre et des pierres (ou « des constructions ») avaient ultérieurement exhaussé le niveau de cet emplacement ; ce lieu (c'est-à-dire le lac et le temple) étant donc initialement perçu comme « en creux », en induisant une notion de profondeur, à la rencontre de l'eau.

Chanoine anonyme de Saint-Sernin, pièce produite dans le cadre d'un procès (1524)

Texte :

Ms : Archives Municipales de Toulouse, II 48, pièce S.N. VIII.

« [...] au commencement de lesglise militante [...] vindrent en notre pays de languedoc et ville de Thoulouse les glorieux saintz Saturnin, Papol et plusieurs autres grans et vertueulx annonciateurs de la sainte loy évangélique ; auquel temps que en ung endroit de notre dicte ville de Thoulouse avait ung lac et abisme fort horrible et ténébreux dedans lequel les payens et ydolatres qui pour lors habitaient audict Thoulouse mirent et jetterent lesdictz glorieux saintz et innombrable nombre de plusieurs aultres bon chrestiens après que illecq leur eurent fait souffrir toutz martires : à cause dequoy et pour la sanctification dicelluy lieu et en mémoire du sang là respandu par lesdictz glorieux saintz et martirs, que en icelluy lac quasi miraculeusement fut construit et édifié une belle et très dévoute esglise à l'honneur de la religion chrestienne, dédicacion et mémoire dudict glorieux martir saint Saturnin despuis toujours nommé et intitulée lesglise et monastère de Saint Sernin ».

Commentaire :

Cette source étonnante (Boudartchouk 1994, p. 68-69) clôt, en tant que dernier avatar des légendes médiévales,

le volet des sources textuelles. Le contenu, peu banal, fut pourtant produit dans le cadre d'un procès. L'on y retrouve bien sûr la légende du lac sous Saint-Sernin, mais doublé ici d'un « abîme fort horrible et ténébreux », où furent « mis et jettés » Saturnin, Papoul et d'autres saints et « bons chrétiens » martyrisés (28). Ce lieu souterrain paraît ici considéré comme lieu premier des martyrs : c'est « en mémoire du sang là répandu » qu'est construite plus tard l'église Saint-Sernin. Il n'est pas fait allusion à des richesses présentes dans ce lac : le lien avec l'Or de Toulouse n'est pas fait et peut-être avons-nous là une version ancienne de la légende du lac de Saint-Sernin, antérieure à la redécouverte de Strabon.

En revanche, « l'abîme fort horrible et ténébreux » pourrait bien tirer sa substance du lieu de détention et de supplice sinistre évoqué par la Vie d'Antonin de Pamiers (ca. 1100) et ses amplifications : ce lieu, non situé dans Toulouse, est qualifié de « *carcerem qui nomen erat Spelunca Nociva (...) carcere tenebroso (...) praecipitio* ». Ici auraient été détenus les martyrs Antonin et Almachius ; ce dernier y aurait été jeté dans un précipice : « *ex alto praecipitari* » (Boudartchouk 2001a et 2003). Le texte de 1524 procède en fait d'analogies relevées dans les récits des martyrs de Saturnin et d'Almaque, tous deux précipités (29). Ce curieux récit montre l'appropriation par Saint-Sernin de trois traditions toulousaines différentes à l'origine : le lac sacré de Toulouse, le martyre de Saturnin au Capitole, la détention dans un lieu souterrain des martyrs Antonin et Almachius.

La version française de Nicolas Bertrand par Guillaume de la Perrière (1555)

Dans cet ouvrage qui est une sorte d'épitomé du monumental ouvrage en latin de Nicolas Bertrand – auteur que nous considérons comme l'ultime « source » antérieure à la recherche historique moderne – paru quarante ans plus tôt, G. de la Perrière évoque à peine l'épisode de l'or et des lacs de Toulouse, alors que Nicolas Bertrand y avait pourtant consacré des développements érudits (cf. *supra*). G. de la Perrière rappelle le souvenir du temple du « dieu Apollon, lequel pour ce temps estoit adore et honoré au Temple, qu'on appelle maintenant la Daurade, duquel temple (...) Scipio Consul de Romme, tira cent pondes d'Or et d'Argent cent et dix mille, lequel porta à Marseille (...) » (p. 22). Mais, de façon surprenante, un peu plus loin (p. 30), l'auteur avance désormais que « [le temple de] *Iuppiter estoit en celluy qu'on appelle de présent la Daurade* ». Il situe désormais le temple d'Apollon, lié comme on l'a vu à l'affaire de l'Or de Toulouse, « rue de la Porterie (...) où est maintenant l'église (...) saint Quentin » (30). Comment expliquer cette contradiction ?

En fait G. de la Perrière ne fait que suivre – approximativement – les développements de N. Bertrand qui paraît faire intervenir une notion de chronologie : le temple initialement dédié à Apollon aurait été, plus tardivement, consacré à Jupiter (Boudartchouk 2002). Le culte d'Apollon se déplacerait alors vers la porte nord de la ville. À la suite de ce paragraphe quelque peu déroutant l'auteur affirme, d'après N. Bertrand, que le lac des Tolosates se trouve en fait sous l'église Saint-Sernin (p. 30-31) : « De l'église de saint Saturnin, au lieu de laquelle y avoit un grant lac. Les anciens disent qu'au lieu ou est de présent située l'église de saint Saturnin avoyt un grant Lac, dedans lequel avoit un Trésor inestimable. Et d'aucuns disent, que les ennemys des Tolosains la commencerent à piller, en tyrant du lac grandes pièces d'Or ; en ce temps que Scippio (...) print le trésor au temple de Iuppiter à la Daurade ». L'auteur est donc totalement tributaire des légendes médiévales compilées par N. Bertrand, qu'il simplifie abusivement tout en ajoutant à leur confusion.

Antoine Noguier (1556)

Dans son *Histoire Tolosaine*, elle aussi largement inspirée par N. Bertrand, A. Noguier consacre un chapitre entier à l'épisode du vol de l'Or de Toulouse (Livre I, chap. IV, p. 29-40). Les légendaires « Rois Tolosains » (...) « dresserent en Tolosa un renommé et magnifique Trésor pour subvenir aux guerres, profit et réagissement de leur

28. Quels « autres » ? Deux corps de martyrs seulement sont recensés dans les cryptes de Saint-Sernin au Moyen Âge où ils reposent dans des sarcophages : précisément Saturnin et le légendaire Papoul (dont le corps est acéphale). Les autres corps entiers appartiennent à des évêques qui n'ont pas subi le martyre. Alors ? Seul le martyre d'Almachius de Toulouse, jeté dans un précipice selon la *vita* d'Antonin de Pamiers, pourrait prendre place ici. Mais ses reliques étaient vénérées à Pamiers (BOUDARTCHOUK 2003).

29. Saturnin est précipité du haut du Capitole de Toulouse ; son martyre célèbre servira de modèle au récit amplifié d'un épisode du martyre d'Almachius, que l'on disait lui aussi jeté de la « tour du Capitole » dans les récits du bas Moyen Âge (BOUDARTCHOUK, 2001 ; BOUDARTCHOUK, 2003). Le Capitole de Toulouse apparaît également dans la *vita* de Papoul, à travers les personnages qui l'arrêtent, peut-être devant le temple.

30. C'est-à-dire à l'emplacement de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse, encore visible au Moyen Âge.

République au temple d'Apollon, de nous pour le iourd'hui appelé l'église de la Daurade (...) » (p. 30) « lequel trésor pour espérer meilleure affleurance de toute la contrée, étoit mis dans des lacs profondissimes, dans des lambrics dans des planchers et cachés dans les plus absconçés lieux du temple d'Apollon (31). Cette manière de trésor et absconçement d'icelui en lacs, fut imité, tant par les lieux confrontés du royaume Tolosain, que le long de l'étendue d'icelui : voire par toute la Gaule Transalpine : de sorte qu'il n'était nulle contrée, ville ou village, fut-ce en la Gaule Belgique, Celtique ou Aquitanique, qui n'eut son trésor plongé aux lacs (...) bien qu'il fût en or, et argent (non élaboré ni monnoyé) en gros monceaux et grandes pièces faites de pierres molaires : lesquelles étoient enfondrées dans lesdits lacs : non pour autre occasion (...) que pour ôter la puissance loisible au larron de le tirer et désefondrer du profond de l'eau » (p. 31).

L'auteur, se laissant guider par le témoignage de Strabon qu'il glose, paraphrase voire traduit, évoque ensuite le fameux sanctuaire d'Apollon de Delphes : « En divers endroits du temple, divers trésors étoient massés : les uns sur la terre, les autres dessouz » (...) (p. 33) « Telle manière de richesse étoit mis en une place subterrannée, dont l'entrée s'appeloit en leur langue Alphéton : et n'étoit loisible à nul de déterrer ni desinhumer le trésor » (p. 34).

Continuant sa digression, l'auteur affirme que les Toulousains, à la suite des Phocidiens « vidèrent le reste du trésor subterrané » (p. 34). Revenus à Toulouse, ils sont alors frappés par une « mortelle pestilence » qui ne cesse que lorsqu'ils ont « plongé leur larcin et sacrilège d'or et d'argent, tiré du voiage Delphique (...) dans le lac du temple d'Apollon [de Toulouse] » (p. 34-35). L'auteur suit ici non Strabon mais Justin. Et il ajoute cette observation de son cru (p. 35) : « Et de cette heure le trésor, tant celui de Tolose que des environs fut mis et enfoncé dans ce lac, ce que paravant n'étoit : pour ce que le país le pensoit assez seur dans les lieux sacrés dudit temple, lambrics et planchers d'icelui ». Voilà désormais le lac sacré des Toulousains regorgeant d'or. Mais vient le pillage de Caepio (p. 37) : « Il [Caepio] adressa ses pas tout droit au temple d'Apollon : et pilla le lac ou le trésor étoit cent mil poix d'or et cens mille d'argent ». Mais Caepio dilapida cette fortune « lubriquement, en ieux, banquets et paillardises néfemdissimes » (p. 37).

L'auteur imagine alors les Toulousains lancés à la poursuite de Caepio et lui infligeant une défaite sur la route de Marseille (p. 37-39). Enfin Noguier paraphrase Aulu-Gelle au sujet de l'expression proverbiale « avoir l'or de Toulouse », montrant ainsi une bonne connaissance des sources antiques.

À bien des égards, Noguier apparaît donc comme un auteur de transition : il puise une bonne partie de ses sources chez Nicolas Bertrand, mais en les rationalisant et en y ajoutant des connaissances acquises par ailleurs sur le monde antique. Il insère aussi des épisodes ou des considérations de son cru, en vue de résoudre les contradictions apparentes des sources anciennes mais aussi de magnifier l'histoire de Toulouse et des Tectosages.

Claude Odde Triors (1578)

Dauphinois étudiant et résidant à Toulouse, il y publia en 1578, dans le goût de l'époque, les *Joyeuses recherches de la langue Tolosaine*, ouvrage parsemé de digressions historico-linguistiques. Il y évoque avec humour les légendes du lac et de l'Or de Toulouse.

Texte :

Édition : Noulet (J.-B.), Une nouvelle édition des Joyeuses recherches de la langue Tolosaine, *Revue des Pyrénées*, t. IV, fasc. 1, 1892, p. 107-141 [p. 122-123].

« (...) Il y a bien peu de gens qui se soint prins garde comme moy, & ce, sur ce proverbe ou adage qui se dict *aurum Tholosanum*, célébré et chanté par tant d'historiographes grecs & latins il y a plus, ce croy-je, de mille & cinq cens ans, six mois & cinq semaines, douze jours, vingt & quatre heures, troys minutes & dimi secondes (dis-je) d'horloge, non de femme ny de musiciens. Car, presque d'une miliasse d'hommes qu'il y a en ceste cité, au diable « lou cap » que j'ay treuvé qui m'aye assureé ny rendu certain du lieu ou estoit cest *aurum Tholosanum*, les uns me disent bien qu'estoit à Saint-Sarnin dans un lac (32), *sunt & nonnulli qui dicunt* qu'il estoit à l'Église du Taur, d'autres disent qu'il estoit à la Daurade; accordés les flutes; l'un dict bif, l'autre baf, à qui dois-je croire? Par la vertu de Quinticharpe qui a sang à l'oeil, *nec non* les mains gluantes, je vouloys dire glissantes, il y a là pour devenir « crabo »

31. Cette phrase décline en fait les différents sens de *lacus* connus au XVI^e siècle.

32. Chez Nostradamus, un passage fait clairement allusion à la légende du lac de Saint-Sernin : « Sous l'édifice Saturin trouvé urne/D'or Capion ravy et puis rendu » (NOSTRADAMUS, *Centuries VIII*, 29, éd. 1568).

& par consequent cornard, encor bien qu'on ne feut pas « Couyoul ». Il seroit presque de besoing que ceste tant sage femme Tholosaine nommée « dauno Sernini », il n'y a guiere de temps decedée de ce siècle, laquelle maintenant n'ignore rien comme je crois, retournat des champs Elisiens pour nous acertener vrayement du lieu ou estoit ledict thresor. Quant à moy, suyvant ceste regle de droit qui dict que *in rebus dubiis, benignior interpretatio est sumenda*, je croirois qu'il feut plustost à la Daurade (pour lors appellée des anciens payens le temple de Jupiter), que non pas à Saint-Sernin, *inde meo iudicio, fortitum est nomen la Daurade ab auro ibi posito*: ce qui est bien vraysemblable & n'est du tout impertinente ceste etymologie *juxta illud: Conveniunt rebus nomina saepe suis*: & de faict d'ou diable est ce donc que ce mot prendroit son etymologie, si ce n'est de l'or estant là mis ».

Commentaire :

Au-delà de la forme truculente du propos, on peut discerner un point de vue assez caustique sur les vaines recherches des historiens toulousains en vue de localiser l'Or de Toulouse. La nouveauté réside dans la localisation de *l'aurum tolosanum* à l'église du Taur, ce qui paraît au premier abord étonnant. Mais cela peut s'expliquer si l'on considère qu'il y a alors, pour certains, un lien entre le lieu où repose le corps de l'évêque Saturin et le lac où repose *l'aurum tolosanum* (cf. Nicolas Bertrand); or, l'église du Taur passait aux yeux du clergé du Taur, depuis la fin du XV^e siècle au moins, pour être le lieu du martyre de l'évêque et/ou le lieu de sa première sépulture (Boudartchouk 1994; Boudartchouk 2001b). Il s'agit donc d'une « migration » de la légende du lac de Saint-Sernin, liée à l'incertitude quant au lieu où fut enseveli, à l'origine, l'évêque Saturin.

On peut s'interroger sur le processus de formation des légendes du « lac de Saint-Sernin » et du « lac de la Daurade », pleinement constituées au XV^e siècle, qui nous paraissent si étrangères aux textes de l'Antiquité. À ce sujet, si des réponses systématiques et définitives feront sans doute toujours défaut, l'on peut tout de même tenter de poser quelques jalons qui permettent, croyons nous, d'éclairer certains aspects de la problématique.

Les « lacs » de la Daurade et de Saint-Sernin : hypothèses sur la formation et l'évolution de ces légendes

En ce qui concerne La Daurade, il faut rappeler que les textes médiévaux y situent à la fois le temple d'Apollon cité par Orose, dont nous avons vu qu'il correspondait au *lacus* de Justin, et le *lacus* lui-même. Pourquoi à cet endroit? On peut invoquer la proximité des eaux de la Garonne et la présence de la mosaïque à fond d'or de l'Antiquité tardive qui a pu faire naître un rapprochement avec l'Or de Toulouse... L'or et l'eau sont présents à la Daurade. Mais il s'y greffe aussi sans doute anciennement une notion de trou, de cavité, de précipice, à laquelle a sans doute participé la crypte tardo-antique du monument.

Si l'*Alma* [...] dont le nom apparaissait sur la mosaïque d'or à décor chrétien du V^e siècle à La Daurade est bien l'Almachius mentionné par la *Vita Antonini* (Boudartchouk 2001a; Boudartchouk 2003), l'inscription fait alors référence à ce personnage qui aurait été détenu à Toulouse dans une prison (*carcer*), peut-être identifiée au *Tullianum*, qualifiée de *spelunca*. Or, *lacus* peut être, en latin tardif, synonyme de *carcer* et même avoir un sens proche de *spelunca* (fosse, cavité). Par ailleurs, *lacus* et *spelunca* peuvent tous deux renvoyer à un édifice des eaux important (fontaine monumentale, nymphée). Ce qui pourrait avoir été la destination première de l'édifice polygonal de La Daurade, antérieurement à la mise en place des mosaïques chrétiennes à fond d'or au V^e siècle (Boudartchouk 2001a et 2002). Ce n'est toutefois que l'une des hypothèses de travail au sujet des origines de La Daurade (Caille, Cazes 2006).

Résumons. La Daurade apparaît comme un lieu privilégié pour la captation, au Moyen Âge, d'une légende issue du *lacus* toulousain de Justin: c'est un édifice antique construit au bord de l'eau, ayant possiblement été dans un premier temps (au IV^e siècle?) un édifice des eaux à plan centré, dont les parois furent recouvertes d'or au V^e siècle et où s'attache peut-être le souvenir confus d'une cavité.

En ce qui concerne Saint-Sernin, la légende paraît concerner initialement le lac seul, et non également un temple comme à La Daurade. L'abîme ténébreux qui apparaît dans le texte aux côtés du lac n'est qu'un emprunt, on l'a vu, à la *vita* d'Almachius. Or, contrairement à La Daurade, Saint-Sernin n'offre aucun vestige d'édifice antique non funéraire, pas plus que d'environnement « humide », encore moins d'« abîme ». Faut-il y voir une volonté de capter purement et simplement les prestigieuses légendes de La Daurade?

Nous avançons une hypothèse pour expliquer ce qui a éventuellement pu inciter les hommes du Moyen Âge, friands de raisonnements analogiques, à placer un lac sous Saint-Sernin: on lit dans la *Passio Antiqua*, rédigée au

début du v^e siècle, ce récit de l'ensevelissement de l'évêque Saturnin après son martyre : « *benedicti viri corpus ligneo feretro immersum, quam maximo in profundum locum actis altis scrobibus condiderunt* » (Boudartchouk 1996 p. 61). « Le corps de l'homme saint fut placé dans un coffre de bois et [les saintes Puellas] l'ensevelirent en une tombe profonde, au fond de fosses creusées profondément ». Il paraît plausible que les mots *immergere, profundum* aient revêtu, devant *locus*, une acception « aquatique ». La possible confusion entre *locus* et *lacus* (33), voire le démarquage approximatif dans la *Passio Antiqua* du *profundum lacu* que l'on trouve dans *Vulg. Is. 14, 15* auraient pu servir de base à cette légende apparemment si incongrue : le corps de Saturnin repose au fond d'un ancien lac ; l'idée de profondeur étant encore renforcée par *altis scrobibus*.

Enfin pour souligner la complexité du dossier concernant les édifices des eaux antiques de *Tolosa* et le souvenir qu'ils ont pu laisser au Moyen Âge, signalons brièvement ici la mise au jour d'un grand monument des eaux, lors des travaux liés à la mise en place de la ligne B du Métro, place des Carmes (fouilles INRAP, 2003). Édifié dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère ou peu après, il est abandonné au v^e siècle, *terminus post quem non*. Ce bâtiment se situe sur le côté est du premier *cardo* oriental. Large de plus de 20 m, il est assis sur un puissant *podium* constitué de lits de galets coulés dans un mortier de chaux très résistant. De grandes empreintes sont visibles en surface de la maçonnerie ; elles correspondent sans doute à l'arrachement de bassins dont des éléments ont été retrouvés. Un grand égout enterré, orienté est-ouest, entièrement bâti en briques, traverse l'édifice en son milieu ; il est raccordé au collecteur du *cardo*. Le plus vraisemblable, au stade actuel de l'étude, est de voir dans ce bâtiment un monument public des eaux, fontaine monumentale ou nymphée, dont seule la partie avant, donnant sur la rue antique, a pu être fouillée (Boudartchouk 2004 ; Arramond, Boudartchouk, Catalo 2007)). Le souvenir de ce grand monument a pu perdurer au Moyen Âge, peut-être à travers la *fons orientalis* de la *Vita Antonini*, plus sûrement par l'intermédiaire du nom donné à la rue médiévale succédant au *cardo* antique, à hauteur de l'ancien monument : *carriera Laca*.

Que retenir de ces sources ? Tout d'abord, la perdurance depuis l'Antiquité tardive du souvenir de l'épisode de l'Or de Toulouse et la formation dans le Moyen Âge, de deux (ou trois) légendes relatives à la localisation du « lac » devenu fabuleux. Ces légendes sont liées aux édifices chrétiens les plus anciens et les plus prestigieux de la ville – hormis la cathédrale –, remontant tous deux au v^e siècle. Mais la représentation du lieu où se trouve le trésor des Tectosages est brouillée : temple, étendue d'eau naturelle ou artificielle, voire abîme, précipice. Sa localisation en deux voire trois points de la ville montre qu'il est bien perdu. Les auteurs des siècles suivants n'auront de cesse de le retrouver.

Le XVII^e siècle : la légende à l'épreuve du cartésianisme ; vers l'imagerie traditionnelle du pillage de Toulouse

L'ouvrage de Chabanel sur La Daurade, qui met pleinement à contribution Strabon, apparaît en rupture avec les historiens du XVI^e siècle dont l'essentiel du travail est désormais rejeté, les traditions étant reléguées au rang de « fables », ceci même si l'auteur récupère à son profit quelques aspects de ces mêmes légendes. Mais c'est Catel qui, ici aussi, marque une rupture définitive avec les recherches historiques antérieures. Son rationalisme ombrageux le conduit à recentrer le débat sur les textes anciens et à n'envisager aucune localisation précise quant aux « lacs » et au « temple d'Apollon ». C'est cette vision fortement imprégnée des textes anciens (Strabon, Justin et Orose en particulier) mais déconnectée de toute véritable réalité toulousaine que l'on retrouve dans les deux documents iconographiques des années 1680, où l'on voit les romains s'activant au pillage des étangs des Volques, avec en arrière-plan un temple rond et les remparts de Toulouse. Cette imagerie stéréotypée a sans doute contribué pour

33. À Toulouse, le *locus* de Saint-Jean est ainsi, au fil du temps, devenu un imaginaire « lac de Saint-Jean », cf. *infra*. On relève plusieurs exemples de confusion entre *locus* et *lacus* dans le *Thesaurus Linguae Latinae*, s.v. En outre, il semble que « lac » se soit dit « locu » en langue gauloise, cf. DELAMARRE 2003, s.v. Y a-t-il pu avoir, dans des sources relatant l'affaire toulousaine, confusion entre le gaulois « *locu/locus* » (« lac/du lac ») et le latin « *locus* » (« lieu, lieu habité », parfois « bâtiment ») ? Le vocabulaire gaulois et sa traduction dans les textes latins et grecs peuvent ouvrir de surprenantes perspectives (Pailler 2006)...

beaucoup à la formation d'une image mentale dont le poids est toujours présent. *Les Annales de Toulouse* et la dissertation de Lagni parachèvent l'élaboration de cette vision « classique » du pillage de Toulouse par Caepio.

Chabanel (1621)

Dans le cadre de son petit ouvrage subtil et documenté sur l'*Antiquité de l'église de la Daurade* (p. 52-55), l'auteur paraphrase et commente Orose au sujet du temple d'Apollon et de son pillage par Caepio. Il ajoute : « Et se treuvent aucuns qui croient que ce temple d'Apollon estoit où est à présent la Daurade, au milieu presque de toute la ville (...) au contraire il est manifeste que ce estoit hors la ville ». Chabanel cite alors le passage de Justin montrant les Tectosages jetant le butin de Delphes dans le lac de Toulouse. « Or, il est évident que ce lac et marescage bourbeux ou furent jettés et submergés ces trésors ne pouvoit estre dedans la ville, pour ce qu'il n'y eust servi qu'à l'infecter et incommoder. Il falloit donc que le temple qui fut depuis basti sur ce lac, ou contre ce lac et palus sacré, comme l'appelle Strabon, parlant des thrésors de ce temple (sans toutefois le nommer) fut pareillement hors la ville : et devoit estre infailliblement en la mesme place, où est aujourd'hui l'Église de S. Sernin, que l'on tient estre bastie sur un lac » (p. 54). À noter la traduction logique de « *limne* » par « *palus* ».

Catel (1623 et 1633)

Les deux ouvrages monumentaux de Catel, parus en 1623 et 1633, renouvellent totalement l'historiographie toulousaine. Dans une démarche véritablement rationnaliste et cartésienne, l'auteur sonne le glas des légendes médiévales et réfute l'essentiel des travaux de Bertrand et Noguier, sur lesquels il porte un jugement très sévère. Cette relégation des historiens du XVI^e siècle au rang de « diseurs de fables » a été suivie par les chercheurs qui ont succédé à Catel, jusqu'à très récemment.

Quoi qu'il en soit, Catel apparaît comme le premier historien au sens « moderne » du terme, et l'amplitude comme la rigueur de son travail ont marqué par la suite la plupart des historiens de Toulouse. Son influence dans les travaux actuels est encore perceptible.

Le pillage de l'Or de Toulouse dans les « lacs sacrés » est bien sûr un thème qu'il aborde, justement à travers les légendes médiévales dont Noguier et Bertrand s'étaient fait l'écho. Dans son *Histoire des Comtes de Toulouse* (1623, livre II, p. 179-180), il réduit à néant, grâce à une série d'arguments de bon sens, la légende du lac de Saint-Sernin qui se trouverait sous l'église : « On tient pour tout assuré qu'elle a été bastie sur un lac et fondée sur un pilotis (...). Toutefois il faut avouer qu'il n'y a aucune marque pour tesmoigner qu'elle soit fondée sur un lac ; et si est elle assez loing de la rivière, ny ayant apparence que celle de Garonne, soit jamais passée si près de ladicté église (...). D'ailleurs il est certain que le lieu de saint Sernin est fort haut et que le terroir est assez aride, comme celui des Ardennes : tellement que nous ne pouvons reconnoistre qu'il y ait jamais eu aucun lac.

Outre ce il est certain que S. Silve et apres luy S. Exupere firent bastir la susdicte , pour y faire transferer les reliques et corps de S. Sernin, lequel ils avoient mis dans un tombeau de marbre ; qu'elle apparence y a il donc qu'ils eussent voulu enterrer le corps de S. Sernin dans un lac : veu mesme que l'Église de S. Sernin est bastie en telle façon, que nous y voyons des caves et Chappelles que les Anciens ont appellé criptae ou martyria, où l'on mettoit les reliques des martyrs, comme elles y reposent encores cejourd'hui ; Tellement qu'il eut fallu qu'ils eussent enterré les reliques des Martyrs dans un Lac. Et il n'y a aucune apparence qu'ils eussent voulu se mettre en ceste despence, attendu qu'ils pouvoient choisir le lieu qui leur plairoit, puisque c'estoit hors la ville, et en la liberté de la campagne. Que si l'Église estoit bastie sur un lac, on en remarqueroit encores quelque chose dans les Chappelles qui sont sous terre où gisent les corps saints, ou dans le cloistre de l'Église où il y a plusieurs sépultures, ou dans le cimetière : et toutesfois en tous ces endroits on ne remarque rien qui tesmoigne que l'Église soit batie sur un Lac. Ce que l'acte de la fondation (...) n'eut pas oublié de mettre. »

L'auteur réfute ensuite une tradition qui faisait déboucher un puits situé dans l'église sur un lac souterrain.

Dix ans plus tard, dans ses *Mémoires de l'Histoire du Languedoc* (1633, p. 116-117), il présente pour la première fois de façon méthodique les sources antiques (Strabon, Justin, Aulu-Gelle, Orose) et leurs apports respectifs, y compris avec leurs contradictions. Au sujet des « lacs », il admet : « Mais il est bien malaisé de reconnoistre auioird'hui où estoient anciennement ces lacs ; car tant s'en faut qu'il y aye à présent aucun lac près de Tolose, que mesmes il ne nous reste aucune trace, ou mémoire qu'il y en ait eu iamais aucun. Mais nous ne devons point trop nous esmerveiller si depuis un si long temps les choses se treuvent si fort changées (...) » (p. 116). Il ajoute : « Nous sçavons aussi peu ou estoit anciennement le temple d'Apollon dans Tolose, que l'endroit ou estoient les lacs ». Catel

critique une nouvelle fois les hypothèses de localisation avancées par les historiens toulousains antérieurs et note au passage : « (...) tous ceux qui en ont parlé après eux, tant François qu'estrangers ont tenu ce qu'ils en avoient écrit pour chose véritable, croyant que ceux du pays devoient avoir une plus particulière cognoissance de ce qui estoit de leur ville » (p. 116-117). Sage remarque.

Caseneuve (vers 1650-1670)

Caseneuve, qui écrivait au milieu du XVII^e siècle, n'est cité à notre connaissance que par et à travers Lafaille (1687, p. 14-15) : « Le docte Caseneuve (...) me disoit qu'il croiroit volontiers que ce Trésor avoit été caché dans la rivière qui baignoit le Temple, dont les masures furent découvertes en 1621, et qu'il jugeoit être le même Temple dont parle Strabon. Pour apuier sa conjecture, il citoit des exemples de plusieurs trésors, qui avoient été cachés dans des lits de rivières, et sur cela il disoit que ces Historiens qui écrivoient de loin, pouvoient s'estre trompéz facilement en prenant la rivière pour un lac ». Caseneuve relate la découverte à la faveur de la rupture de la chaussée, des vestiges d'un grand bâtiment antique, apparus à cette occasion dans le lit de la Garonne au niveau du Bazacle. Ce bâtiment, rapidement spolié, semble bien avoir été un temple important, situé sur une ancienne île de la Garonne (Molet 2001).

Deux exemples de l'iconographie du « lac sacré » de Toulouse au XVII^e siècle : Jean-Pierre Rivals et Raymond Lafage (1682-1687)

Désormais la vision classique de l'épisode de l'Or de Toulouse et du pillage des « lacs » des Tectosages est en place, même si l'on renonce désormais à localiser ces « lacs ». De ce point de vue, la fin du texte de Strabon qui raconte le pillage des « lacs » et leur mise en vente par les Romains va connaître un grand succès iconographique dont nous donnons ici deux exemples.

L'illustration la plus connue est une eau-forte de Sébastien Leclerc ; sans doute également inspirée de l'œuvre de Jean-Pierre Rivals, une esquisse de Raymond Lafage offre une vision légèrement différente. On y voit au premier plan des personnages creuser à l'aide de houes et de pelles à la recherche du trésor des Tectosages. À l'arrière, on reconnaît le temple rond d'Apollon entouré de marais ; au fond enfin les murailles et la ville de Toulouse (34).

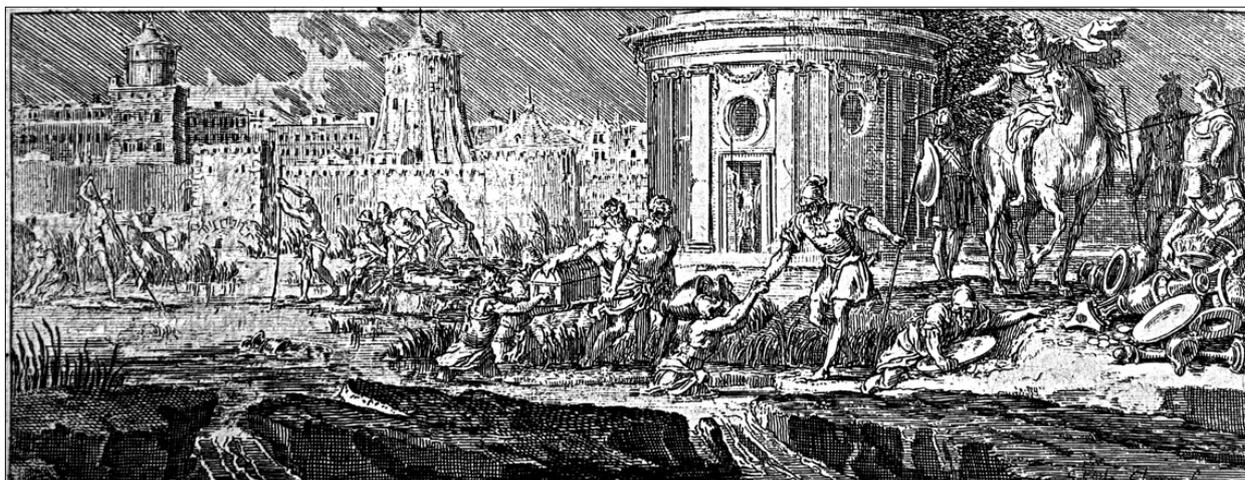


FIG. 1. SÉBASTIEN LE CLERC D'APRÈS JEAN-PIERRE RIVALS : EAU-FORTE REPRÉSENTANT CAEPIO RAVISSANT L'OR DE TOULOUSE . (Penent, 2001, p. 87). Il s'agit d'une eau-forte réalisée d'après un dessin original de Jean-Pierre Rivals (sans doute effectué en 1682). Elle illustre le début de la « dissertation » de Lagni sur le sujet (1687, p. 329).

34. Cette composition a largement inspiré un dessin légèrement postérieur de Raymond Lafage, conservé au Musée Paul-Dupuy de Toulouse, représentant le pillage de Delphes par les Tectosages. On y retrouve un temple rond que les Gaulois pillent et une ville – Delphes – en arrière-plan, en écho à la scène toulousaine (ROQUEBERT 1986, p. 47).

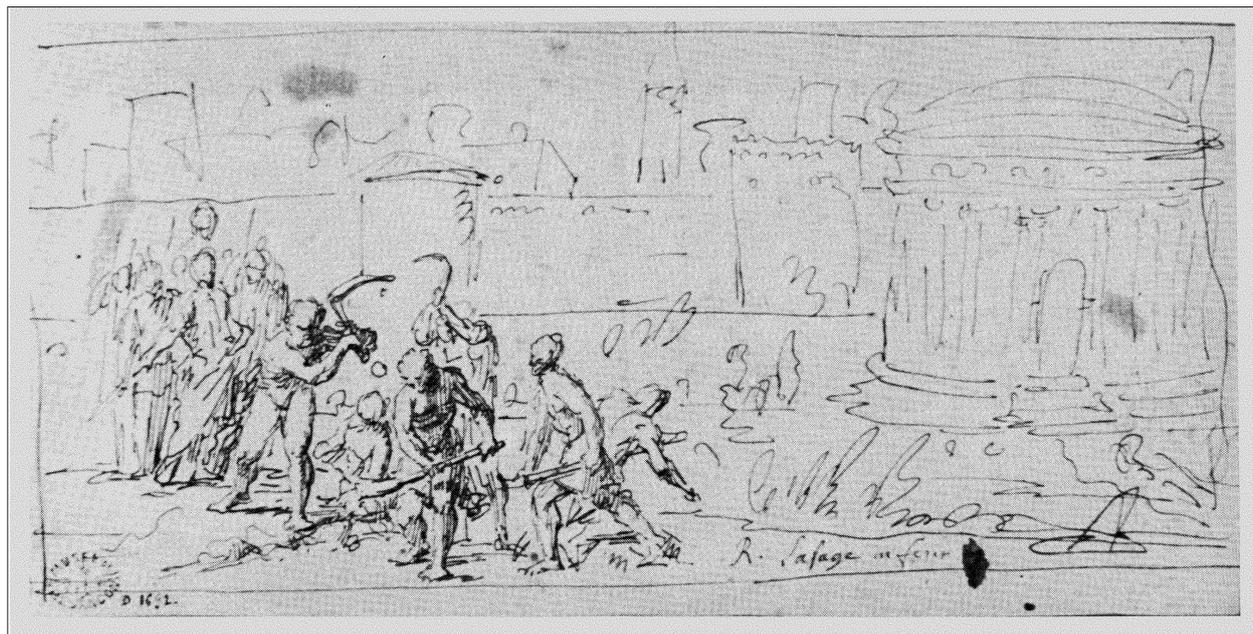


FIG. 2. ESQUISSE DE RAYMOND LAFAGE, sans doute réalisée en 1683 et vraisemblablement inspirée par le dessin original de Jean-Pierre Rivals, dont Lafage était l'élève (Roquebert 1986, p. 44).

Lafaille (1687)

Les *Annales de la ville de Toulouse*, par G. Lafaille, montrent combien les connaissances historiques ont progressé depuis Catel, alors que l'exploitation des données archéologiques prend de l'essor. L'auteur, dans son chapitre intitulé « Abrégé de l'ancienne histoire de la ville de Toulouse », consacre un long développement aux prestigieux Tectosages et en particulier à l'Or de Toulouse (p. 13-15). Il présente les témoignages de Justin et d'Orose au sujet du sanctuaire de Toulouse pillé par Caepio, puis paraphrase Strabon. Lafaille s'arrête ensuite au problème de la localisation des lacs (p. 24) : « Cependant ces Lacs de Toulouse, dont parlent ces historiens, ne forment pas une médiocre difficulté. Car à juger des choses par l'état présent de cette ville, il n'y a nulle apparence qu'il y ait jamais eu ni lac ni marais (...) ». L'auteur ajoute cependant plus loin « (...) je n'aurais pas de la répugnance à écrire qu'il y ait eu autrefois des lacs dans Toulouse, dont l'enceinte pouvoit être plus grande en ce tems-là, qu'elle n'est aujourd'hui. Ce n'est pas raisonner juste, ce me semble, de vouloir conclure qu'il n'y ait jamais eu ni lacs ni marais dans Toulouse ni aux environs, parce qu'on n'y en voit aucun à présent; comme si le cours d'environ deux mille ans n'avait pas été capable d'y faire du changement, ou qu'on n'eût sçu trouver l'invention de dessécher les marécages pendant un si long espace de tems. Il y a même une chose dans cette ville qui peut nous porter à croire qu'il y a eu autrefois quelque marais; ce sont les Aqueducts souterrains par où il coule une grande quantité d'eau (...). L'on peut facilement croire que ces aqueducts furent bâtis anciennement, pour faire couler les sources d'eau qui formaient le marais » (p. 15).

Cette curieuse interprétation du réseau d'égouts antiques de Toulouse n'a pas été reprise par les auteurs postérieurs, ni par Lagni qui écrit dans le même volume, sous la direction de Lafaille.

Lagni (1687)

Dans sa *Dissertation sur l'or de Toulouse*, insérée dans Lafaille (1687, p. 329-344), Lagni commence par faire le point sur les sources antiques (Cicéron, Strabon, Aulu-Gelle, Justin, Aurélius Victor et Orose), en citant systématiquement le texte original. Commentant ces différents auteurs, Lagni note en marge (p. 331) : « C'est une grande difficulté de sçavoir où étoit ce lac de Toulouse, car on n'en voit pas aujourd'hui à plusieurs lieues aux environs. On peut bien penser vraisemblablement qu'il fut desséché par les Romains ou par les Goths qui leur succédèrent ». L'auteur se concentre ensuite sur une estimation de la valeur marchande de l'or de Toulouse, transposée au XVII^e siècle.

Les auteurs du XVIII^e siècle : les apports de l'archéologie

La redécouverte progressive de l'Antiquité à travers les vestiges archéologiques amène de nouvelles approches relatives à l'épisode de Caepio, que l'on essaie désormais d'appréhender à travers l'analyse archéologique de monuments, en particulier La Daurade. L'étude ambitieuse de Dom Martin rompt par son approche avec les recherches antérieures et renoue, pour La Daurade, avec la vieille tradition du « gouffre ». Pour la première fois une analyse archéologique détaillée est mise en présence des textes. Le point de vue de Dom Martin sera remis en cause par Montégut qui, arguant également d'une étude archéologique de La Daurade – mais postérieure à sa démolition – conserve l'attribution du monument à un « temple d'Apollon » tout en replaçant pourtant, à la suite des légendes médiévales, le « lac » à Saint-Sernin. Mais surtout la contribution d'Audibert (1764) marque un renouvellement de l'approche topographique de l'épisode : il démontre que les vestiges contemporains de Caepio ne se trouvent pas à Toulouse mais à Vieille-Toulouse.

Dom Martin (1727)

L'auteur de *La Religion des Gaulois* commente tout d'abord, longuement et avec méthode, les sources antiques sur l'Or de Toulouse (p. 112-117) ; il met fort justement en relation Diodore de Sicile et Strabon, au sujet de l'or déposé, en Gaule, dans les sanctuaires. L'auteur cherche à montrer que la religion des Gaulois ne se pratiquait pas dans des édifices construits, mais dans des lieux naturels sacrés, notamment étangs, lacs et marais ; il conclut du témoignage de Strabon : « tous les lieux qui renfermoient ces trésors, consistoient en ces *Lacs* : donc il n'y avoit à Toulouse que des Lacs pour Temples. En effet Justin ne parle que d'un Lac où ces trésors avoient été jettez ». Ensuite Dom Martin consacre tout un chapitre (XVIII) au « temple de Toulouse appelé maintenant la Daurade » (p. 146-172). C'est le premier auteur à notre connaissance à citer Dion Cassius. S'appuyant sur le témoignage de Justin, il évoque le dépôt des trésors de Delphes par les Toulousains dans le « temple d'Apollon » qu'il pense n'être à l'époque gauloise qu'un lac et non un édifice : « Je croirois néanmoins que le Temple de la Daurade étoit plutôt dédié à Apollon et qu'il étoit le même, du moins quant à l'emplacement, que le temple célèbre (...) dans lequel les Tectosages jeterent, dit-on, les trésors dont ils étoient chargez (...) lors du retour des Tectosages, ce temple ne consistoit purement qu'en un lac sans édifice ni clôture. C'est aussi pour cela que je viens de remarquer expressement que ce n'étoit peut-être que l'emplacement de l'ancien Temple ».

Dom Martin (p. 161-162) critique l'historien Caseneuve qui avait cru reconnaître les trésors et le temple des Tectosages dans les vestiges du temple du Bazacle ; l'auteur montre ensuite l'erreur de Lafaille qui avait voulu lier l'existence d'un lac à Toulouse avec la présence d'un réseau d'égouts antiques (p. 163). Dom Martin poursuit en effet : « Car ni dans Toulouse ni au loin aux environs on ne sait ce que c'est que lacs ou marais : c'est par tout une terre sèche ; ce ne sont que champs, vignes, prez, jardins, arrosez d'eau de citernes conduites avec art ; ou tirée à force de bras des puits profonds, creusez expres (...) le terrain de Toulouse n'étoit ni marécageux ni aquatique (...). J'estimerois plutôt que ce marais qui fut mis à l'encan, et dans lequel seul consistoit le Temple d'Apollon à qui les Tectosages firent, dit-on, par ordre des Druides un sacrifice de leurs trésors, n'étoit qu'un regorgement de la Garonne, dans l'endroit même où est à présent la Daurade. Cette rivière lave ses murs (...). Quand je dis que le regorgement de la Garonne avoit été ou pu être dans l'endroit même où est à présent la Daurade, je n'entens point tout l'emplacement qu'occupent les Benedictins qui desservent l'Église qui porte ce nom ; mais seulement un creux, un gouffre formé, soit par l'art, soit par la nature, dont la circonférence étoit renfermée dans le décagone du Temple, qui subsiste en partie dans l'émicycle du sanctuaire de la Daurade d'à présent. Ce creux, ce gouffre, ce lac ne pouvoit jamais tarir, parce que le lit de la Garonne regonflant toujours à quelques pas de là, y portait ses eaux par des veines souterraines, ou par des canaux pratiquez exprès. Je crois même que la crypte qui règne sous le sanctuaire a été ménagée à dessein de conserver le souvenir du Lac, de même que le tuyau de la coupe avoit été laissé en son entier pour apprendre à la postérité que l'hémicycle qui est sur pied, est un reste d'un ancien temple (...). Je n'entreprendrai point de décider si le gouffre que je crois avoir été le fameux temple d'Apollon, qui étoit à Toulouse de haute antiquité, étoit l'ouvrage de la nature ou de l'art (...) » (p. 165). À l'appui de la thèse de Dom Martin, une résurgence d'eau importante et inattendue fut observée à La Daurade au moment de la construction de la nouvelle église (35).

35. En 1811, dans son *Mémoire concernant le projet de construction d'une fontaine sur le port de la Daurade à Toulouse*, l'ingénieur LAUPIÈS note ce fait curieux (Mémoires copiés de l'A.S.I.B.L.T., t. X, 1811, f^o. 287-295) : « Lorsqu'on creusa les fondements de la nouvelle église de la Daurade, on fut fort incommodé par une source assez abondante dont on ne parvint à se débarrasser qu'en la renfermant dans un puisard qu'on

Audibert (1764)

La *Dissertation sur les Origines de Toulouse*, de l'abbé Audibert, marque incontestablement un tournant dans l'historiographie des lacs de Toulouse. L'auteur livre les résultats d'une enquête archéologique étonnamment moderne, menée à Vieille-Toulouse. L'étude des découvertes prend le pas sur l'analyse des textes antiques pour localiser la ville, le temple et le lac des Tectosages. L'auteur évoque brièvement le fameux lac de Toulouse, qu'il situe bien sûr à Vieille-Toulouse : « Il me semble les apercevoir [les traces du lac des Tectosages] dans les fragments d'or et d'argent qu'on trouve surtout à l'extrémité de la Plaine où la terre est très graveleuse » (p. 36). L'auteur évoque la découverte de plomb, qui pourrait avoir appartenu à l'alimentation d'une fontaine dont les eaux, détournées, auraient pu alimenter un petit « réservoir », qu'Audibert assimile par la suite au « lac ». (p. 36). Il ajoute cependant : « Je ne crois pas que l'on doive s'arrêter à juger de la possibilité du lac par la figure qu'offre le terrain d'aujourd'hui ; parce que l'on ne peut nier que plus de 2000 ans de temps n'y aient apporté beaucoup de changement » (p. 36). L'auteur établit plus loin un rapport entre le culte de l'Apollon de Delphes à Marseille et le temple d'Apollon à Toulouse cité par Orose (p. 52). Enfin, dans une addition se trouvant p. 67, Audibert écrit : « Il y a beaucoup à rabattre de l'idée que nous suggère l'expression de lac ou de marais relativement à l'Or de Toulouse. Je suis persuadé depuis longtemps que ce lac prétendu étoit quelque fontaine consacrée à Apollon comme le temple. »

De Rozoi (1771)

De Rozoi, dans sa nouvelle édition des *Annales de la Ville de Toulouse* (1771), reprend pour l'essentiel les contributions de Lafaille et Lagni rédigées au siècle précédent. Leur texte est même le plus souvent simplement reproduit (t. I, p. 26-30 et p. 399-420). L'auteur conteste (p. 27-28) la mention par Strabon de la vente des « lacs » au profit de l'État, faisant observer fort justement que cet épisode est incompatible avec le procès intenté par la suite à Caepio, pour détournement de fonds. De Rozoi reproduit en paraphrase la première édition des *Annales* : « (...) il ne paroit pas qu'il y ait eu dans la ville ni lac, ni marais. (...) Au reste, il ne devrait pas paraître extraordinaire qu'il y ait eu autrefois des lacs dans Toulouse. Son enceinte pouvoit être alors plus étendue qu'elle ne l'est à présent ; et de ce qu'il n'y a plus ni lacs, ni marais, on ne peut vouloir déduire qu'il n'y en ait jamais eu (...). On a pu dessécher les marécages et l'industrie des hommes a du trouver nécessairement des moyens de tarir ces eaux stagnantes, qui certainement avoient plus de pouvoir pour produire, par les vapeurs qu'elles exhaloient, la peste dont les Tectosages avoient été affligés ». L'auteur reprend ensuite l'argument des « aqueducs » antiques de Toulouse destinés à drainer les marais (p. 28-29).

La nouvelle « dissertation sur l'Or de Toulouse » réalisée par De Rozoi (p. 399-420) est sans grand intérêt : elle paraphrase ou simplement reproduit le texte de Lagni écrit en 1687, en supprimant parfois les notes pourtant précieuses de cette première édition. En fait, l'auteur paraît plus préoccupé par les problèmes monétaires de son temps que par l'Or de Toulouse.

Montégut (1782)

Cet auteur, dans ses *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, suit Dom Martin au sujet de l'identité de lieu entre La Daurade et le temple d'Apollon cité par Orose (p. 10-11). Mais il conteste en revanche la présence d'un lac sous La Daurade : « peut-on se persuader qu'un lac aussi célèbre que celui des Toulousains pût être renfermé dans une enceinte qui n'avoit pas 150 pieds de diamètre » (...). « S'il eut été entièrement rempli par un lac, on auroit du y ménager des galeries intérieures pour en faire le tour et l'emplacement d'un autel pour les sacrifices ; on n'en a cependant trouvé aucun vestige. Si cet espace eut été occupé par le gouffre ou étoient ensevelies tant de richesses, il en subsisteroit quelques traces. Pour établir les fondations de la nouvelle église, on a creusé en tout sens jusqu'au dessous du niveau de la rivière ; on a trouvé que quelques médailles romaines et pas un seul monument gaulois » (p. 11). Montégut situe par ailleurs le « lac sacré » des Tectosages sous l'église Saint-Sernin, malgré l'autorité de Catel.

recouvrit, où elle est contenue depuis cette époque. Parvenue à sa plus grande élévation qui d'après ce qui m'a été rapporté est un peu inférieure au niveau du carrelage de l'église, en sorte qu'elle ne dégorge point dans la rivière ; et peut-être les eaux de cette source sont-elles les mêmes que celles qui coulent dans l'aqueduc que j'ai dit exister à l'entrée de la place Roaix (...) ». Ceci pourrait également contribuer à expliquer la tradition du « lac de la Daurade ».

Ultimes avatars des légendes médiévales en plein XIX^e siècle

Toulouse, cité lacustre...

Dans un article au titre étonnant, *Toulouse, cité lacustre ?*, B. Dusan (1866) relate la découverte, à l'occasion de la construction du nouveau Palais du Maréchal, d'un fossé rempli de vase situé à l'extérieur du rempart antique, au niveau de la porte Montoulieu. Le remplissage de ce fossé a livré de nombreuses pièces de bois, dont des pieux. L'auteur cite longuement le rapport très circonstancié qu'un officier du Génie a rédigé lors des travaux (p. 170-173). Il s'agit d'un tronçon de fossé comblé en 1751, dont le remplissage vaseux a permis semble-t-il la conservation des restes d'une palissade. Curieusement et malgré la présence d'artefacts médiévaux dans le comblement, B. Dusan en vient à dater celui-ci antérieurement au rempart romain qui lui est pourtant associé (p. 176-177). Étant ainsi parvenu à l'époque de la « ville des Tolosates », l'auteur se ravise alors et déclare : « Ce que j'ai appelé un fossé (...) me paraît être un coin de marais ». Pour démontrer cette nouvelle et surprenante hypothèse, l'auteur met à contribution une occurrence de « *palutz* » dans la Chanson de la Croisade, qu'il traduit à tort par « marais », ainsi que le toponyme moderne « lac de Saint Jean », alors que ce « lac » n'est qu'une corruption de « *locus* » effective à la fin du Moyen Âge (renseignement H. Molet). Dusan en vient donc à décréter l'existence d'un « marécage de Montoulieu » (p. 178). Le reste coule de source : « Ainsi se trouverait confirmée cette tradition d'un ou de plusieurs lacs ayant existé autour de la ville des Tolosates, lacs sacrés dans lesquels ceux-ci auraient jeté des trésors si considérables que les adjudicataires des travaux de dessèchement s'enrichirent à recueillir les matières précieuses englouties sous les eaux. » (p. 178). Continuant sur sa lancée, l'auteur, après avoir affirmé « l'existence à Toulouse d'une enceinte de construction gauloise entourée de marais », envisage sérieusement que les pieux découverts lors des travaux soient en fait des pilotis appartenant à une cité gauloise lacustre. Et de conclure (p. 179) : « Ces habitations de bois, élevées sur des pieux au milieu des marais de la plaine, à l'abri des inondations du fleuve et cependant protégées par ses eaux, seraient-elles à l'origine de la ville actuelle ? le culte superstitieux des Tectosages, des Tolosates en particulier pour leurs lacs ou leurs marais, n'aurait-il pas son origine dans des souvenirs lointains d'asile et de refuge choisi au sein de ces eaux à niveau constant ? ».

Cet accès de fièvre paludéenne, aggravée par celle de l'Or des Tectosages, au-delà de l'argumentaire qu'il est inutile de discuter, est également exemplaire dans la méthode. En partant d'un fossé médiéval pourtant bien connu, l'auteur forge un marécage sacré antique, dont l'existence fantomatique ne sera pourtant pas clairement remise en doute par les auteurs postérieurs (36).

Le torque en bronze de l'étang sacré de Vieille-Toulouse...

La première mention, très lapidaire, de l'objet date de 1887, par Léon Maurel, archéologue de Reims, spécialiste de la Champagne et collectionneur de torques (Morel 1887, p. 194-195) : « Ce torque (...) vient de Vieille-Toulouse ; il a appartenu d'abord à M. Raspail, député de Vaucluse ». Une notice plus complète est publiée onze ans plus tard (Morel 1898, p. 151-152, pl. 37) : « Le torque de Vieil-Toulouse [sic]. Pendant notre séjour à Carpentras (Vaucluse), nous sommes allés plusieurs fois à Gigondas, visiter la célèbre collection de M. Raspail, ancien député (...) nous avons surtout remarqué un torque de bronze décoré de deux figures de chevaux. Nous nous sommes enthousiasmés immédiatement (...) nous proposâmes immédiatement à M. Raspail d'en faire l'acquisition, mais il ne voulut rien entendre parce que, disait-il, il le tenait d'un ami et qu'il avait été trouvé à Vieil-Toulouse dans un étang sacré où il avait été jeté par les Gaulois au retour d'une expédition. Lorsque nous dûmes quitter la ville de Carpentras pour venir à Mirecourt, ne voulant pas nous en aller sans tenter une nouvelle fois l'acquisition d'un torque qui nous intéressait tant, nous revînmes à la charge en apportant avec nous une cargaison d'objets romains tirés de notre collection et qui

36. En effet, l'imaginaire « marais de Montoulieu », né comme nous l'avons vu sous la plume de B. DUSAN en 1867, a été validé par G. ASTRE puis de façon tacite par M. LABROUSSE qui s'appuie sur les travaux géologiques de ce dernier (uniquement toutefois dans le cadre de sa cartographie du site naturel de Toulouse et non en tant que « lac des Tectosages »). Le « marais de Montoulieu » figure encore sur les cartes historiques les plus récentes en rapport avec l'Or de Toulouse (MORET 2001 et 2002, ainsi que ARCELIN et BRUNAUX 2003), cartes elles-mêmes dérivées de celle de M. Labrousse. Ainsi les données fantaisistes de B. Dusan contribuent-elles encore aujourd'hui, grâce à une chaîne d'approximations, à alimenter la réflexion historique et archéologique sur les « lacs » des Tectosages.

avaient pour M. Raspail un véritable attrait à cause de leur intérêt local. À notre grande satisfaction, l'échange fut vite conclu, nous pûmes rentrer chez nous avec l'objet si ardemment convoité ». L'objet fut également présenté par Léon Maurel à la 27^e session de l'AFAS, à Nantes, toujours en 1898 (Morel 1899, p. 531-532). L'histoire y est présentée de façon légèrement différente et, pour tout dire, moins affirmative quant au contexte de sa découverte : « [Le torque vient de] Vieil-Toulouse, où quelque guerrier Volke, au retour d'une expédition heureuse, l'aura sans doute lancé dans un des étangs sacrés en hommage à la divinité locale. L'histoire du pays ne nous enseigne-t-elle pas que, justement là gisent des trésors enfouis de cette façon par nos redoutables gaulois qui sont allés faire le sac de Rome et piller le temple de Delphes. Nous avons remarqué ce torque dès notre arrivée en Provence, dans la collection de M. Raspail, ancien député de Vaucluse, qui a bien voulu nous le céder en échange d'autres antiquités. Nous tenions à l'avoir, car il n'en existe aucun dans les musées publics de la contrée (...) ». Ni ailleurs en France ou même en Europe occidentale, à notre connaissance.

Cet objet – trop – extraordinaire bien qu'authentique a depuis été peu étudié : cité par Déchelette, il a cependant été le sujet d'une monographie (Megaw 1967) ; l'auteur reste dubitatif sur la nature, les origines et l'histoire de l'objet, tout en le situant dans le contexte chronologique de la Tène I. Ce torque en bronze est actuellement conservé au British Museum (Department of British and Medieval Antiquities, reg. N M. L. 1708). Il est daté des V^e-IV^e siècles avant notre ère et présente de fortes analogies avec l'art scythe et/ou des régions hellénisées voisines. Cette découverte est curieusement restée méconnue (pour ne pas dire inconnue) à Toulouse. Dans cette histoire peu banale, tout repose sur la bonne foi de M. Raspail, premier possesseur connu de l'objet ; il est évident que sa découverte « à Vieil-Toulouse dans un étang sacré » nous incite à la plus grande méfiance, dans le contexte des recherches alors menées à Vieille-Toulouse, sur la trace des lacs sacrés et du butin de l'Orient... Il est tentant de penser que l'origine « Tolossaine » a été inventée afin de conférer au torque, aux yeux de M. Morel, un supplément d'âme... et de valeur. Mais tout en faisant l'économie d'une trouvaille en milieu lacustre, on ne peut totalement exclure l'hypothèse d'un objet de provenance balkanique, antérieur au II^e siècle, effectivement parvenu d'une façon ou d'une autre à *Tolossa*.

Perspectives

Le légendaire « lac au trésor » issu des traditions médiévales, n'a donc guère survécu au XVI^e siècle, même si l'on en note encore quelques échos aux XVII^e et XVIII^e siècles (Chabanel et Montégut par exemple). Le réexamen du texte de Strabon, effectif au XVII^e siècle, conduit certains auteurs à traduire *limne* par *palus* (Chabanel) et donc à rechercher dès cette époque la trace de ces « marécages sacrés » ; même si la plupart des auteurs conservent par ailleurs la traduction par « lac », qui est en fait l'écho du « *lacus* » de Justin (Chabanel, Lafaille, Lagni, De Rozoi...). Mais, dès le début du XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours, on envisage d'autres significations, pour les « *limai* » de Strabon et le « *lacus* » de Justin, que « lac » ou « marais ». Dom Martin propose « gouffre », Audibert « lac artificiel » ou « fontaine », Desazars (1916-1918, p. 290) « étangs factices », « bassins », Bourgeois (1991-1992, p. 94-95) « monument des eaux ». De ce point de vue, la position de M. Labrousse (1968, p. 38, 42-44) est révélatrice : bien qu'ayant fait un bilan documenté au sujet des anciennes zones « humides » autour de Toulouse, il ne se prononce pas sur la nature exacte des « lacs » de Strabon, ni sur leur localisation. À bien lire son ouvrage, nous pensons que M. Labrousse ne croyait pas à cette histoire de « lacs aux trésors ». En schématisant, les tenants actuels du texte de Strabon imaginent des marécages ; les chercheurs se référant à Justin plutôt un édifice en rapport avec l'eau. La localisation des *limai* et/ou du *lacus* n'est pas résolue elle non plus et l'on envisage essentiellement deux possibilités : Vieille-Toulouse ou les zones marécageuses au sud de la cité romaine.

À vrai dire, malgré la force du texte de Strabon et la puissance d'évocation des légendes médiévales, les « lacs » de Toulouse ont rendu perplexes bien des historiens du XVII^e au XX^e siècle, pourtant tout acquis à leur existence. Le problème majeur demeure l'absence de zones pouvant être qualifiées de « lacs » ou de « marais » autour de Toulouse, comme le notent dès le début du XVII^e siècle Catel, puis Caseneuve, Lafaille, Lagni, Dom Martin, De Rozoi. L'argument avancé pour parer à cette absence est une modification importante du milieu depuis l'époque de Caepio. Il est à noter qu'aucun de ces auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles n'évoque les zones insalubres du débouché du Sauzat comme localisation possible de ces « lacs ». La contradiction entre cette absence constatée de « lacs » et les textes anciens génère parfois une argumentation étrange, même pour le XVII^e siècle : le réseau de canalisations souterraines reconnu sous la ville antique est en fait interprété comme... le système de drainage des « lacs » ! (Lafaille, repris par De Rozoi). Au XX^e siècle, des auteurs tels que Ph. Wolff (1958) et M. Labrousse (1968) doutent à demi-mot de l'existence même de

ces « lacs ». Pourtant des suggestions de localisation au sud de Toulouse, dans le secteur du débouché du Sauzat, ont été avancées il y a peu (Moret 2001, Moret 2002, Arcelin et Brunaux 2003) (37).

Mais le fond du problème procède de l'inexistence – en l'état des connaissances – de « lacs » d'« étangs » ou de « marais » susceptibles d'avoir accueilli l'or des Tectosages dans la Toulouse gauloise ou sa périphérie (38), ceci alors que les légendes médiévales montrent clairement que le souvenir du ou des lieux véritables du ou des dépôts est perdu, avec pour corollaire une mémoire de l'épisode de Caepio recomposée dans l'univers de la pensée chrétienne médiévale. Sauf à abandonner ici l'analyse, sur un aveu de méconnaissance, une voie mérite d'être explorée, au moins d'un point de vue théorique : les sources antiques nous parlent-elles vraiment de « lacs » ou de « marais » dont on ne trouve jusqu'alors nulle trace, ou bien d'autre chose ?

Une fois écartés les avatars tardifs de la légende, demeurent les *limnai* de Strabon et le *lacus* de Justin, qui décrivent, chacun à leur manière, une réalité tectosage de 106 av. notre ère. Or les deux termes ne sont pas sans rapport : si l'on suit le passage de Strabon, *limnai* = certains types de *thesauros* (39) ; par ailleurs selon des grammairiens latins, *thesauros* = *favissae* (41) (Hackens 1963).

Le *lacus* de Justin, si l'on admet qu'il désigne le même objet que les *limnai* de Strabon, peut alors avec précaution être considéré ici comme synonyme de *favissa*, qui conserve aussi l'idée de l'eau (40). Entre *lacus* et *limnai*, on trouve le grec *lakkos* : « trou, fosse, réservoir », transposé en *laccus* en latin avec le sens de « fosse, citerne » et dont le sens est pleinement inclus dans *lacus* (41).

On peut postuler que la source primaire, contemporaine des événements et donc vraisemblablement romaine, ait comporté une mention de *lacus* ou de *laccus* – dans le sens du grec *lakkos* – traduite en grec par *limnai* chez Strabon. Dans cette hypothèse, l'emploi de *lacus* par Justin, fidèle à la source primaire, serait parfaitement logique et ce terme pourrait mieux rendre compte que *limnai* de la nature et de l'apparence de ces lieux de dépôts de valeurs. Si l'on prend en compte le sens commun de *lacus* (réservoir, bassin, cuve, fontaine, citerne, fosse), on peut envisager qu'il s'agisse de dépôts réalisés non dans des marais mais dans des contenants creux et/ou souterrains faits de main d'homme. Cette traduction de *lacus* permet de rendre très cohérente la description de Justin ; son application au texte de Strabon ne crée par ailleurs aucune incohérence : des dépôts souterrains permettent d'assurer à la fois le stockage (donc la disponibilité) et la protection des valeurs.

Bien sûr, si les « lacs sacrés de Toulouse » ne sont simplement – et de façon banale – que des dépôts en fosse de richesses en métaux précieux, cela permet d'aller à la rencontre d'une réalité archéologique bien connue chez les Celtes de la fin de l'Âge du Fer (Stead 1991 et 1995 par exemple) ; pour le Toulousain, on rappellera pour mémoire le dépôt de torques d'or de Fenouillet (Belhomme 1840-1841). Mais l'enfouissement profond de dépôts, dont parfois des objets métalliques de prix comme pour le puits XVI de Vieille-Toulouse (Labrousse, Vidal, Müller 1971), est aussi l'une des caractéristiques des fameux « puits funéraires », une pratique tectosage spectaculaire dont l'épicentre est situé, en l'état actuel des connaissances, dans l'oppidum de Vieille-Toulouse. De la connaissance plus ou moins précise qu'avaient les auteurs gréco-romains de ces rites de dépôts ont pu naître les *limnai* de Strabon et le *lacus* de Justin.

37. La cartographie de ces « zones humides », dont certains chercheurs suggèrent qu'elles pourraient receler les « *limnai* » de Strabon, ne repose guère que sur les travaux, fortement controversés par ailleurs, de G. ASTRE (1963, 1964). L'argumentaire développé pour démontrer l'existence effective de « lacs » ou d'« étangs sacrés » au sud de l'enceinte romaine de Toulouse nous paraît relever de bases mouvantes.

38. Cf. les travaux en cours de Laurent Bruxelles sur la géomorphologie du Toulousain dans l'Antiquité et de Henri Molet sur les occurrences de points d'eau autour de la ville, au Moyen Âge et à l'époque moderne.

39. Durant l'Antiquité tardive, *thesauros* peut aussi signifier *réservoirs d'eau* (PROCOPE, *De Aedificiis*, II, 2, 17 et II, 4, 13).

40. Pour *favissa*, cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, TEUBNER, 1900, s.v. ; GAFFIOT F. et FLAUBERT P., *Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Paris, 2000, s.v. « Caveaux sous les temples servant de magasins pour le matériel périmé » ; ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 2001, s.v. qui cite la définition de Festus : « *Favissae locum sic appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templa. Sunt autem qui putant favissas esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi reponi erant solita quae in templo vetustate erant facta inutilia* ».

41. ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s.v. *lacus*. Enfin, on ne peut exclure que *limnai* ait signifié chez Strabon tout simplement « bassin, réservoir », sens rare mais attesté, cf. PESSONNEAUX E., *Dictionnaire grec-français*, Paris, 1944, 1604 p. s.v. ; FEUILLET L., *Lexique français-grec*, Paris, 1933, 484 p., s.v. « bassin » : « 3° : pièce d'eau, réservoir ».

DOCUMENTATION UTILISÉE

Manuscrits

[Lac et abîme de Saint-Sernin] = Archives Municipales de Toulouse, II 48, pièce S.N. VIII (début du XVI^e siècle)

Sources éditées

POSIDONIUS, *Fragments*, éd. L. Edelstein et I. G. Kidd : I. *The fragments*, éd. L. Edelstein et I. G. Kidd, Cambridge, University Press, 1972, p. 218, 238 ; II. *The commentary* (ii), éd. I. G. Kidd, Cambridge, University Press, 1988, p. 933-936 ; III. *The translation of the fragments*, éd. I. G. Kidd, Cambridge, University Press, 1999, p. 344-346.

POSIDONIUS, *Fragments*, ed. Jacoby : *Die Fragmente der Griechischen historiker*, zweiter Teil, A, NR 64-105, Leiden, éd. E.J. Brill, 1961, p. 242-243.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, éd. et trad. C. H. Oldfather, London/Cambridge, Harvard University Press, 1961, Livre V. 26. I-27, p. 165.

TIMAGÈNE, *Fragments*, éd. Jacoby : *Die Fragmente der Griechischen historiker*, zweiter Teil, A, NR 64-105, Leiden, éd. E.J. Brill, 1961, p. 322.

STRABON, *Geographica*, IV, 1, 12-14, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966, II, p. 139-143.

AULU GELLE, *Noctes Atticae*, III, 9, 7, éd. C. Hosius, Leipzig, Teubner, 1903, p. 159 et trad. M. Mignon, Paris, Garnier, 1934, p. 204-207 ; éd. et trad. R. Marache, Paris, Les Belles Lettres, 1967, p. 164.

JUSTIN, *Epitoma historiarum Philippicarum*, XXXII, 3, 9-12, éd. et trad. E. Chambry, Paris, Garnier, 1936, p. 132-133.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XXVII, fgt 90, éd. Boissevain, Berlin, 1895, réédit. 1955, I, p. 334. Également LV, 32 pour les *Volcae paludes* danubiens.

OROSE, *Adversus paganos*, V, 15, 25, éd. Zangmeister, *C.S.E.L.*, V, Vienne, 1882, p. 299 ; et t. II, texte établi et traduction de M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, 1991, éd. Les Belles-Lettres, p. 118.

Vie de saint Antonin (dit de Pamiers) (vers 1100?), publiée dans *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum, antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca nationali parisiensi, ediderunt hagiographi Bollandiani*. Tomus I, Bruxelles-Paris, 1889, codex 2553, p. 131-139.

De foundationibus tempore loco et nomine Tholose (...) alias Chronique d'Étienne de Gan (XV^e siècle), publié dans Devic dom Ch., Vaissète dom J., Du Mège A., *Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives*, composée sur les auteurs et titres originaux et enrichie de divers monuments, commentée et continuée jusqu'en 1830 et augmentée d'un grand nombre de chartes et de documents inédits, Toulouse, J.-B. Paya, 1840, [t. I], p. 640-645.

BIBLIOGRAPHIE

ARRAMOND J.-C., BOUDARTCHOUK J.-L., CATALO J. et alii, 2007, *Métropolis. Transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse. 1990-2007*, Toulouse, 2007, éd. Tisseo-SMTC/Musée Saint-Raymond, 196 p.

ARCELIN P., BRUNAUX J.-L. et alii, 2003, « Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer », dans *Gallia*, 60, 2003, p. 1-268, notamment p. 110-111 et 115-117.

ASTRE G., 1963, « Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone urbaine) », communication du 10 octobre 1962, dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 14^e série, IV, 1963, p. 25-57.

ASTRE G., 1964, « Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zones suburbaines de l'est et du nord) », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 14^e série, V, 1964, p. 35-68.

AUDIBERT abbé, 1764, *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, J.-L. Chambeau et Toulouse, Birosse, 1764, 71 p., fig.

BELHOMME G., 1840-1841, « Rapport et observations concernant d'antiques ornements en or trouvés au territoire de Fenouillet, près de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. IV, 1840-1841 (1841), p. 375-392.

BERTRAND N., 1515, *Opus de Tholosanorum gestis*, Toulouse, Jean Grandjean, 1515.

BERTRAND N./De la PERRIÈRE G. 1555, *Les Gestes des Tholosains* ; 2^e éd., Toulouse, traduction par Guillaume de la Perrière, éd. Jacques Colomiès, 1555.

BOUDARTCHOUK J.-L., 1994, « Le locus de la première sépulture de l'évêque Saturnin de Toulouse : un état de la question », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIV, 1994, p. 59-69.

BOUDARTCHOUK J.-L., 2001a, « VBI ALMA-, à propos d'une inscription en partie inédite provenant de la mosaïque paléochrétienne de l'église de la Daurade », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 79-92.

BOUDARTCHOUK J.-L., 2001b, « Autour du corps de l'évêque Saturnin de Toulouse : nouvelles considérations », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, *Bull. de l'année académique*, p. 257-262.

BOUDARTCHOUK J.-L., 2002, « Le souvenir de l'édifice antique de la Daurade (Toulouse) à travers légendes et traditions médiévales », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXII, 2002, *Bull. de l'année académique*, p. 247-251.

BOUDARTCHOUK J.-L., 2004, « Toulouse, place des Carmes », dans *Archéopages*, n° 12, mars 2004, actualités, p. 63-64.

BOUDARTCHOUK J.-L. *et alii*, 2003, « L'invention de saint Antonin de Frédelas-Pamiers », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII, 2003, p. 15-57.

BOUDARTCHOUK J.-L. et ARRAMOND J.-Ch., 1993, « Le souvenir du *Capitolium* de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge », dans *A.M.M.*, t. 11, 1993, p. 3-39.

BOUDARTCHOUK J.-L., GARDES Ph., QUANTIN F., 2001, « Les lacs sacrés des Tectosages ont-ils jamais existé ? », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, *Bull. de l'année académique*, p. 234-235.

BOUDARTCHOUK J.-L., GARDES Ph., 2007, « Lacs sacrés et dépôts de métaux précieux en milieu humide à la fin de l'âge du Fer. Approche critique à partir de l'exemple toulousain », dans *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e congrès de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (A.F.E.A.F.), Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 447-450 (sous presse).

BOURGEOIS Cl., 1991-1992, *Divona ; I : Divinités et ex-voto du culte Gallo-Romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 1991 ; *II : Monuments et sanctuaires du culte Gallo-Romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 1992.

BRUNAUX J.-L., 2000, *Les religions gauloises (V^e-I^{er} siècles av. J.-C.). Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, éd. Errance, 2000.

CAILLE J., CAZES Q., 2006, *Sainte-Marie « La Daurade » à Toulouse. Du sanctuaire paléochrétien au grand prieuré clunisien médiéval*, Paris, 2006, éd. C.T.H.S., 352 p.

CATEL G., 1623, *Histoire des comtes de Tolose*, Toulouse, Pierre Bosc, 1623, 2 parties en 1 vol.

CATEL G., 1633, *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, Pierre Bosc, 1633, 1038 p.

CAZANOVE O. de, 1991, « Ex-voto de l'Italie républicaine : quelques aspects de leur mise au rebut », dans *Les sanctuaires celtiques et leur rapport avec le monde méditerranéen* (dir : J.-L. Brunaux), Paris, éd. Errance, 1991, p. 203-214.

DELAMARRE X., 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, deuxième édition revue et augmentée, Paris, 2003, 440 p.

DÉSAZARS de MONTGAILLARD baron, 1916, « Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 11^e série, IV, 1916, p. 329-347.

DÉSAZARS de MONTGAILLARD baron, 1917, « Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé. II: Toulouse tectosage », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 11^e série, V, 1917, p. 241-298.

DÉSAZARS de MONTGAILLARD baron, 1918, « Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 11^e série, t. VI (1918), p. 267-322 ; t. VII (1919), p. 69-89.

DÉSAZARS de MONTGAILLARD baron, 1919a, « Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 11^e série, t. VII (1919), p. 69-89.

DÉSAZARS de MONTGAILLARD baron, 1919b, *Toulouse la Morte. Nouvelles recherches sur ses débuts*, Toulouse, Douladoure, 1919 (Recueil des articles publiés dans *M.A.S.I.B.L.T.*, de 1916 à 1919).

DOMERGUE Cl., 2001, « Origine de l'or et de l'argent des Tectosages », dans *L'or de Tolosa*, catalogue du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001, p. 23-24.

DOMERGUE Cl. et MORET P., 2001, « L'or des Volques Tectosages : mythe ou réalité ? », dans *Tolosa, nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Collection de l'École Française de Rome, 281, 2001, p. 90-91.

DUSAN B., 1866-1867, « Toulouse, cité lacustre », dans *Rev. Arch. Midi de la France*, I, 1866-1867, p. 170-179.

DUVAL P.-M., 1971, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, coll. *Les sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV^e siècle*, 2 vol., Paris, éd. Picard, 1971.

EICHERT O., 1967, *Vollständiges Wörterbuch zur philippischen Geschichte des Justinus*, Hildesheim, 1967.

FOUET G., SAVÈS G., 1978, *L'or de Tolosa volé à Vieille-Toulouse*, Toulouse, éd. de L'Auta, 1978, 53 p., fig.

GORGUES A. et MORET P., 2003, Notice « Toulouse et Vieille-Toulouse », p. 132-138, dans Arcelin, Brunaux *et alii*, *Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer*, dans *Gallia*, 60, 2003, p. 1-268.

GOUDINEAU Chr., 1990, « Les sanctuaires gaulois : relecture d'inscriptions et de textes », *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen* (Amiens-Saint-Riquier 8-10 novembre 1990), Paris, 1991, p. 250-255.

Giustino, Storia Filippica, Epitome da Pompeo Trogo, a cura di Luigi Santi Amantini, Milan, 1981, 639 p.

HACKENS T., 1963, « *Favisae* », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, *Études étrusco-italiques*, Mélanges pour le 25^e anniversaire de la chaire d'Étruscologie à l'Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie (4^e série, fasc. 31), Louvain, 1963, p. 71-99.

HAUTENEAUVE H., 2001, « Les torques de Fenouillet (Haute-Garonne) et celui de Gajic (Croatie) ; l'hypothèse de l'atelier unique », dans *Bull. de l'A.F.E.A.F.*, 19, 2001, p. 15-16.

LABROUSSE M., 1968, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, École Française de Rome (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome ; 212), 1968, 644 p., IX pl.

LABROUSSE M., VIDAL M., MÜLLER M., 1971, « Le puits funéraire XVI de Vieille-Toulouse », dans *Actes du 96^e Congrès Nat. Soc. Savantes*, Toulouse, 1971 (1976), archéologie, t. I, p. 63-95.

LAFAILLE G., 1687, « Abrégé de l'ancienne histoire de la ville de Toulouse », dans *Annales de la ville de Toulouse*, t. 1, Toulouse, G. Colomyez, 1687.

LAGNI (=Thomas de Fantet, seigneur de Lagni), 1687, « Dissertation sur l'or de Toulouse », datée du 30 novembre 1686, dans Lafaille G., 1687, p. 329-344.

LAUPIÈS M., 1827, « Recherches sur l'ancien lac de Toulouse », dans *Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, t. I, deuxième partie, 1827, p. 15-17.

MARTIN J. dom, 1727, *La religion des Gaulois tirée des plus pures sources de l'Antiquité*, Paris, Saugrain fils, 1727, 2 vol.

MEGAW J.V.S., 1967, « The animal-headed tore from Vieille-Toulouse », dans *The antiquaries Journal*, t. XLVII, 1967, n° 2, p. 209-213.

MOLET H., 2001, « Autour du Bazacle : la Garonne et les vestiges antiques », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 15-34.

MOREL L., 1887, [torque de Vieille-Toulouse], dans *Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1887, p. 194-195.

MOREL L., 1898a, *La Champagne souterraine*, Reims, 1898, p. 151-152, 207, pl. 37.

MOREL L., 1898b, « Notes sur quelques torques portant comme décoration des figures d'hommes ou d'animaux », dans *Compte-rendu de la 27^e session de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Nantes 1898, seconde partie, notes et mémoires* Paris, 1898 (1899), p. 531-532.

MORET P., 2001, « Strabon, Posidonios et le trésor des Tectosages », dans *L'or de Tolosa*, catalogue du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001, p. 17-22.

MORET P., 2002, « Tolosa, capitale des Volques Tectosages », dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Collection de l'École Française de Rome, 281, Toulouse, 2002, p. 80-92.

NOGUIER A., 1556, *Histoire tolosaine*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556 (rééd. 1559).

PAILLER J.-M., 1999, « De l'or pour le Capitole (Tacite, Histoires, IV, 53-54) », dans *L'or dans l'Antiquité, de la mine à l'objet*, sous la dir. de B. Cauuet, supplément Aquitania 9, 1999, p. 449-455.

PAILLER J.-M. (dir.), 2002, *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Collection de l'École Française de Rome, 281, Toulouse, 2002, 601 p.

PAILLER J.-M., 2006, « Quand l'argent était d'or. Paroles de Gaulois », dans *Gallia*, 2006, t. 63, p. 211-241.

PENENT J., 2001, « Cépion ravissant l'or de Toulouse », dans *L'or de Tolosa*, catalogue du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001, p. 87.

PERERA C., 1996, *Toulouse antique vue par les historiens locaux de l'époque moderne, du XVI^e au XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne (dir. M. Taillefer), Université de Toulouse II - Le Mirail, 1996, 337 p., ill.

ROQUEBERT M., 1986, *Récits et légendes de l'Antiquité toulousaine*, Toulouse, 1986, 160 p., ill.

ROZOI DE, 1771, « Dissertation sur l'or de Toulouse », dans *Annales de la ville de Toulouse*, t. 1, Paris, 1771, p. 399-420.

SANTI AMANTINI L., 1981, *Giustino, Storie Filippiche, Epitome da Pompeo Trogo, a cura di Luigi Santi Amantini*, Milan, 1981, 639 p.

STEAD, L. A., 1991, « The Snettisham Treasure : excavation in 1990 », dans *Antiquity*, 65, 1991, p. 447-464

STEAD, L. A 1995, « Die Schatzfunde von Snettisham », dans Haffner A. éd. *Heiligtümer und Opferkulte der Kelten*, 1995, p. 100-110.

WOLFF Ph., 1958, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, éd. Privat, 1958, 420 p.

WOLFF Ph. (dir.) et alii, 1974, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, éd. Privat, 1974, 550 p.